



LE PRIX DU LITRE DE LAIT EN HAUSSE DE 5¢

◆ A compter du lundi 12 novembre, les consommateurs québécois pourraient payer jusqu'à cinq (5) cents de plus à l'achat d'un litre de lait.

par Jacques DALLAIRE

Une ordonnance que vient de rendre la Régie des marchés agricoles du Québec, suite à une audience publique tenue à Longueuil le 13 septembre, stipule

que le litre de lait (3,25 pour 100 de matières grasses) vendu actuellement au prix moyen de 83 cents dans les épicerie à grande surface sera vendu au minimum à 85 cents.

Ce prix pourrait éventuellement être rajusté par les laiteries, tant et si bien que le prix moyen se situerait à 87 ou 88 cents le litre.

Le litre de lait, par ailleurs

déjà vendu au prix maximal de 85 cents autorisé par la régie dans les dépanneurs, pourrait être offert dorénavant au prix de 91 cents dans ces établissements.

Jusqu'à maintenant (et jusqu'au 12 novembre) les prix de détail du litre de lait fixés par la régie pouvaient osciller entre 80 et 85 cents. Les épiciers s'en tenaient à un prix moyen tandis

que les dépanneurs et établissements à petite surface n'hésitaient pas, dans l'ensemble, à réclamer le prix maximal.

Quant au lait livré à domicile, la régie s'est rendue aux arguments des distributeurs laitiers indépendants qui, dorénavant, pourront vendre le lait distribué à la maison aux prix de 89 à 95 cents le litre.

Le 13 septembre, les laiteries, les détaillants et les laitiers avaient soumis une demande globale 13,6 cents le litre.

Quand la nouvelle grille de prix entrera en vigueur, la régie estime que la marge prévue pour les détaillants sera de 12 pour 100, ce qui ne devrait plus les inciter à rechercher des "es-comptes" auprès des laiteries.



LE SOLEIL

VENDREDI 19 OCTOBRE 1984

66 pages 3 cahiers
- 1 tabloïd

Livraison à domicile (7 jours) 2.50\$ 35¢
Iles de la Madeleine-Gaspé-Abitibi 50¢



ANNONCES VOS ACTIVITÉS GRATUITEMENT
CFLS
5 est. Trans-Canada
Lévis, Qc G6V 5P7

INÉQUITABLE, INJUSTE ET ABUSIVE SOUTIENT LA COMMISSION MARCEAU PUQ: BLÂMES À LA BANQUE NATIONALE

◆ A cause du comportement de la Banque Nationale du Canada dans le dossier des Pêcheurs unis du Québec, la commission d'enquête sur Pêcheurs unis et sa filiale Madelipêche recommande au gouvernement du Québec de créer un comité fédéral-provincial qui verra à une remise en question globale de la loi sur les banques, son étendue et son application.

par Florent PLANTE

◆ La commission d'enquête suggère au syndic de la Corporation professionnelle des comp-

tables agréés qu'un comité de discipline se prononce sur la conduite des membres de la firme comptable Raymond, Chabot, Martin, Paré (RCMP) dans l'affaire des Pêcheurs unis.

◆ Parce que M. Guy Bernier, actuel président de la Fédération de Montréal des caisses populaires, a droit à une rente des Pêcheurs unis du Québec, où il fut directeur général, et que la commission a étudié ce régime, elle suggère au fisc d'examiner de quelle façon s'est constitué le fonds de retraite de M. Bernier.

Voilà quelques-unes des recommandations majeures contenues dans le rapport de la commission d'enquête sur l'administration de Pêcheurs unis du Québec et de sa filiale des Iles de la Madeleine, Madelipêche, lequel a été déposé hier, par le ministre Jean Garon, à l'Assemblée nationale.

En 1982 et 1983, la situation financière de la plus grande entreprise de pêche et de transformation du poisson au Québec n'a cessé de se détériorer. L'automne dernier, quelques mois avant que PUQ fasse faillite, le

Conseil des ministres ordonnait la tenue de cette commission d'enquête, présidée par le juge André Marceau et secondé par les commissaires Claude Beauchamp, sociologue à l'université Laval, et André Gauvin, comptable et ancien sous-ministre au Revenu.

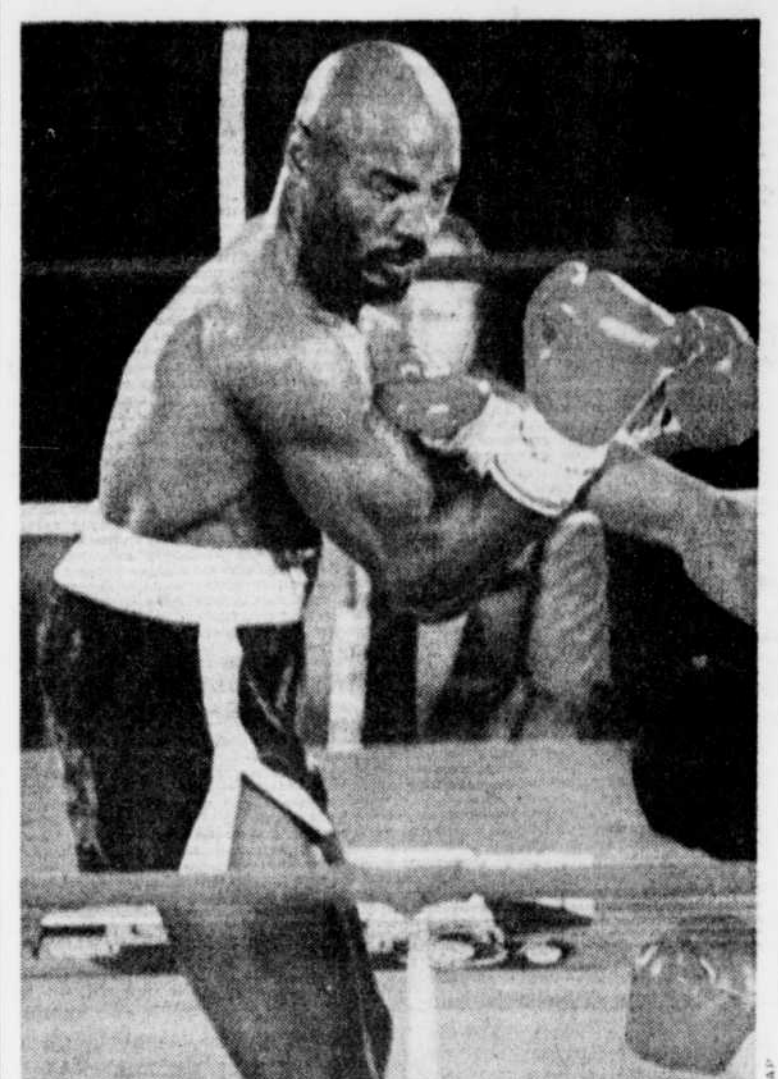
BNC

Dans ses conclusions, la commission écrit que la Banque Nationale s'est comportée de façon inéquitable, injuste et abusive, lorsqu'elle a bonifié sa situation

Lire, page A-2, BLÂME

TOUTES NOS INFORMATIONS, PAGE B-3

L'EDITORIAL DE RAYMOND GIROUX, B-4



HAGLER FACE À HANSHO

TABLOID SPORT

◆ C'est ce soir que le champion des poids moyens Marvin Hagler met son titre en jeu face à Mustata Hansho.

Détails, page 9

LES KINGS ARRACHENT UNE NULLE AU FORUM

Détails, page 7



GRÈVE À LA CTCUM "TOUS SOURIENT, C'EST DIFFÉRENT"

◆ MONTREAL (PC) — Le respect de la loi québécoise des services essentiels a facilité les choses pour les usagers du transport en commun, hier, première journée de grève des chauffeurs d'autobus et opérateurs de métro de Montréal. Une circulation automobile un peu plus dense que d'habitude et quelques bicyclettes et motocyclettes de plus: voilà à peu près tout ce que les Montréalais ont pu noter de différent. Les usagers eux-mêmes semblaient de meilleure humeur, a cru remarquer le chauffeur d'autobus Don Harrison, qui a commencé son travail à 6h20, soit huit minutes plus tôt qu'à l'ordinaire. "Tout le monde souriait, a-t-il dit. Ça faisait différent."

AU VIEUX-PORT PAS BESOIN D'ENQUÊTE

Le ministre des Travaux publics, Roch LaSalle n'a pas l'intention de déclencher d'enquête sur la gestion du Vieux-Port de Québec. Selon les livres vérifiés, a dit M. LaSalle, il n'y a pas besoin de faire enquête sur le passé, les coûts additionnels n'ayant rien d'alarmant.

Détails, page A-3



PIERRE TRUDEAU 65 ANS ET UNE RETRAITE DORÉE

◆ OTTAWA (PC) — Pierre Trudeau fait maintenant partie du troisième âge. Il a eu 65 ans hier. A la fin du mois, il recevra son premier chèque de pension de vieillesse au montant de \$212.17.

Lorsqu'il fit son entrée dans la scène politique en 1965, alors qu'il était un joyeux célibataire, son âge véritable en avait intrigué plus d'un. Le seul indice était son inscription dans le guide parlementaire révélant qu'il était né en 1921. Ce n'est qu'après son élection comme premier ministre en 1968 que l'on apprenait qu'il était né à Montréal le 18 octobre 1919.

Les honoraires que l'ex-premier ministre millionnaire touchera avec son nouveau poste de conseiller juridique d'une firme d'avocats montréalaise ne le rendront pas admissible au supplément de revenu garanti de \$7.000 par année, limite fixée par le régime de pension de vieillesse.

Si, par hasard, Trudeau ne pouvait joindre les deux bouts avec ses économies, son chèque de pension de vieillesse et son revenu avec la firme d'avocats, il pourra toujours se rattraper avec les quelque \$80.000 qu'il touchera à titre de membre du parlement et d'ex-premier ministre.



LES OPÉRÉS DU COEUR: PLUS EN FORME APRÈS

Détails, page A-3



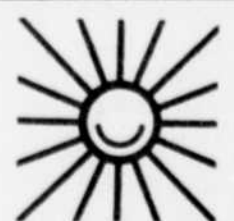
LE CANADA FAIT BIEN À MANGER

◆ FRANCFORT (AFP) — L'équipe nationale du Canada a remporté, hier, le titre de champion du monde 1984 aux Olympiades de la cuisine de Francfort.

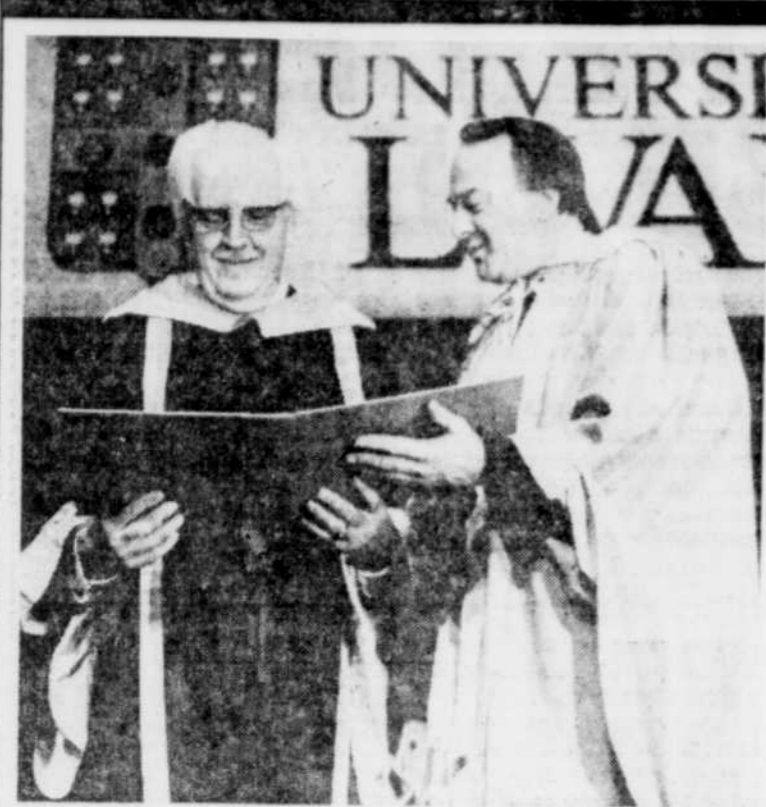
Les Etats-Unis sont arrivés en deuxième position, devant la RFA et le Japon, classés troisièmes ex aequo. Les cuisiniers français n'obtiennent que la quatrième place du classement général. Pas moins de 28 nations ont participé à ces olympiades, organisées tous les qua-

tre ans à Francfort dans le cadre de la Foire internationale de la restauration et de l'hôtellerie qui a pris fin hier. Les chefs-cuisiniers participants devaient réaliser une série de plats chauds, froids et de fête. Le Canada s'est distingué notamment par son canard farci aux baies sauvages et aux champignons et par sa mousseline de brochet et de fruits de mer.

METEO



Le soleil nous accompagne pendant presque toute la journée, par un temps toujours doux. Maximum entre 11 et 13. Demain: des averses. Détails, page A-4



Pionnier honoré

Les retrouvailles annuelles des Anciens de Laval se sont ouvertes, hier soir, en se jumelant aux célébrations du 45e anniversaire de la faculté des sciences sociales. Pour marquer l'événement, l'université a remis un doctorat honorifique en sciences sociales à l'un des pionniers du Mouvement coopératif Desjardins, M. Paul-Emile Charron, à gauche, en compagnie du recteur Jean-Guy Paquet. Dans une autre veine, l'université, a rendu hommage au fondateur de la faculté, le T.R.P. Georges-Henri Lévesque, dominicain, en dévoilant une plaque de bronze qui sera placée dans le hall de la faculté, à proximité d'un tableau réalisé en 1942 par le peintre québécois Francesco Iacurto, lors des années épiques et de combat du père Lévesque.

Le Soleil, Jacques Deschênes

Selon Georges Dragon

Québec 84 demeure une réussite incontestable

◆ Les Fêtes de Québec 84 ont été un grand événement international, une réussite incontestable.

par Pierre MARTEL

Tel est le message qu'a livré hier soir le directeur général de la Corporation Québec 84, M. Georges Dragon, alors qu'il était conférencier dans le cadre du 9e congrès annuel de la Société des professeurs d'économie du Québec (SPEQ).

"Qu'on songe au défilé des grands voiliers, aux compétitions nau-

tiques, aux pavillons thématiques, au Challenge Labatt et à la Transat TAG, tout cela indique un grand succès", de soutenir M. Dragon.

Il s'empresse d'ajouter. "Durant 63 jours, Québec a été en fête. Des millions de participants se sont dit satisfaits. En fait, la seule ombre au tableau a été le fait que nous avons reçu moins de touristes de l'extérieur que nous avions prévu."

Impact

Le directeur général devait parler d'impact économique à son audience. Il l'a fait sans toutefois

avancer de chiffres précis sur les retombées économiques. Avant de lancer des données, il faut attendre, dit-il, que la firme Roche et Associés ait complété son étude sur l'impact économique des fêtes de la voile. Ce qui devrait être fait avant la fin de l'année.

Mais, de soutenir M. Dragon, il est indéniable que Québec a été bien servi en termes de positionnement international.

"Il y a des retombées qu'on peut déjà espérer. Des grands voiliers vont vraisemblablement revenir. La

Transat TAG pourrait se dérouler à chaque quatre ans. Les compétiteurs de voile reviendront. De plus, Québec 84 aura contribué à l'installation d'infrastructures permanentes le long du fleuve Saint-Laurent", de déclarer M. Dragon.

"Quand on regarde les dépenses de \$20 millions, on peut quand même se dire que ce n'est pas payer trop cher pour assurer à Québec une présence sur la scène internationale. Un Stade olympique coûte beaucoup plus cher", de conclure le directeur général de Québec 84.

Une rixe vire à l'incendie: 13 morts et 60 blessés

◆ PATERSON, N.J. (AFP) — Treize personnes au moins ont été tuées et 60 blessées, dans la nuit de mercredi à hier, à la suite d'un incendie qui a ravagé un hôtel de Paterson et qui aurait été provoqué par un ouvrier en colère, Russell Courlin.

Le feu a éclaté peu après minuit au 9e étage de l'hôtel Alexander Hamilton, accueillant 300 clients, pour la plupart résidents permanents mais aussi bénéficiaires d'aides sociales et clients de passage, a-t-on appris auprès des pompiers.

Selon le maire de Paterson, M. Frank Graves, la police a arrêté Courlin qui s'était battu avec le directeur de nuit de l'hôtel. Ce serait lui qui aurait provoqué le sinistre, a-t-il ajouté.

De nombreux résidents de l'hôtel se sont blessés en sautant des fenêtres pour échapper aux flammes, ont précisé les pompiers. On y voyait très peu, il y avait des gens en proie à la panique ou allongés sur le sol, évanouis, a dit le chef des pompiers, M. William Comer.



L'hôtel Alexander Hamilton transformé en brasier par la main d'un incendiaire.

BLÂME (suite de la première page)

financière de \$5 millions en cinq mois, de mai à octobre 1982.

Par son mandataire, un spécialiste de la firme RCMP, elle contrôlait les dépôts et les sorties de fonds des comptes de Pêcheurs unis et de Madelipêche, en même temps qu'elle appauvissait les clients et fournisseurs de ces entreprises, "sachant qu'en ce faisant, elle prolongeait l'existence de Pêcheurs unis dont elle connaissait très bien l'état avancé de déconfiture".

Les commissaires relèvent quelques cas où la Banque Nationale se serait exposée aux conséquences juridiques de ses actes.

Concernant par exemple le cas spécifique des retenues à la source sur les payes des employés d'usines et des pêcheurs, la commission se demande si la Banque Nationale n'aurait pas été sujette à une poursuite pénale parce qu'elle a prescrit et autorisé Pêcheurs unis et Madelipêche à ne pas remettre les déductions à la source dues au fisc.

RCMP

Depuis plusieurs années, c'est la firme comptable Raymond, Chabot, Martin, Paré qui s'occupait du rapport financier de PUQ et de Madelipêche.

Au pire de la crise, en 1982 et 1983, c'est la même firme qui a été impliquée dans le dossier, non pas uniquement par son module des vérificateurs, mais par son module de conseillers en gestion et en administration.

Or les commissaires estiment que le rôle et la conduite de la firme RCMP dans ce dossier a été contraire à certaines dispositions du code de déontologie de cet ordre professionnel.

"Cette firme s'est placée dans un conflit d'intérêt grossier. Peut-on servir deux maîtres à la fois, c'est-à-dire le créancier et son débiteur?"

Madelipêche

Concernant la plus importante entreprise de pêche des îles de la Madeleine, Madelipêche, filiale à 51 pour 100 des Pêcheurs unis du Québec, la Commission Marceau estime que la maison mère s'en est servie pour se financer, faire des avances aux autres filiales de son choix et solidifier sa propre position vis-à-vis la Banque Nationale du Canada.

On écrit que le conseil d'administration de Madelipêche n'existait que pour la forme et que dans les faits, il n'opérait pas. Jusqu'à ce que le gouvernement du Québec prenne le contrôle total de Madelipêche, il détenait 49 pour 100 des actions.

LESEUR
TÉLÉ MAGAZINE
Changements
Complément au
Télé-Magazine

08h30 7 Physi-rythme
11h00 7 Les champignons
16h30 7 Les satelliopettes
19h00 3 First Canadian
Astronaut Special
20h00 3 1 6 15 23 24
32 33 43 Droit de parole
Rétro: la peine de mort se
rait-elle un crime?
23h20 3 The National Update
(R)
23h25 3 5 6 9 11
Cinéma de fin de soirée:
Cerveau d'acier
00h55 3 Cinéma:
"Au nom de la femme", E.-U. 1970

LA QUOTIDIENNE
(tirage du jeudi)
18 octobre 1984)
6-1-7
4-7-9-0
Informations: 643-8990

LE MOT DU JOUR

De fil en aiguille

L'emploi de l'expression "de fil" pour indiquer qu'il n'y a pas d'interruption est fautive. Il faut dire "de suite" ou "d'affilée". Avec le mot file, il n'y a que les locutions "à la file" et "en file".
Pierre BELLEAU

HABITATS LES FONTAINES

Vous le méritez bien!

Vous êtes seuls? Vos enfants sont mariés?
Vous êtes à la retraite ou en préretraite?
Votre situation financière est confortable?

Ce projet d'habitation vous est destiné!
Occupation: à partir de juillet 1985

- Infirmière disponible 24 heures par jour
- Salle à manger
- Jardin hiver-été
- Activités sociales
- Service de médecins
- Garde de sécurité 24 heures
- Service de buanderie
- Activités physiques
- Services religieux
- Casse-croûte
- Service domestique
- Salons privés
- Service de transport
- Bain tourbillon piscine

Disponibles: 1 1/2 - 2 1/2 - 3 1/2 pièces

Renseignements et réservations: 683-1754

EST ICI... C'EST MAINTENANT... C'EST CHEZ TWIK... C'EST ICI... C'EST MAINTENANT... C'EST CHEZ



taille haute

le pantalon écossais

des carreaux écossais de tous les clans pour ce pantalon trois plis avec taille non coupée, la ceinture passant au centre, une forme plus ample dans le haut, resserrée vers le bas, longueur cheville... des carreaux écossais à mélanger au tweed ou à d'autres carreaux. 5 à 13. 68.00

la maison
simons

TRAV. MADAGASCAR PLACE ST-JOY. GALERIE DE LA CROIX

Pour les patients ayant subi un pontage aorto-coronarien

L'exercice favoriserait la réadaptation

◆ Un programme d'exercices physiques appliqué six semaines après un pontage aorto-coronarien hâte le retour au travail des opérés et, dans bien des cas, permet carrément la reprise des activités professionnelles.

par **Lise LACHANCE**

Telle est la conclusion, éminemment importante sur le plan social, à laquelle sont arrivés sept chercheurs de l'hôpital Laval au terme d'une étude portant sur 68 patients de moins de 65 ans ayant subi un pontage aorto-coronarien.

L'équipe québécoise s'était rendu compte, au cours de travaux antérieurs, que la moitié seulement des hommes opérés pour un pontage reprennent leur travail après trois mois de convalescence, et cela dans toutes les catégories d'âge.

Cette constatation rejoignait celle qu'avait faite l'Institut de cardiologie de Montréal, en 1976-1977,

qui avait même démontré que 3 patients dits invalides sur 4, n'étaient pas sujets à des contre-indications médicales quant à la reprise de leurs activités professionnelles. Qui plus est, à cause de leur absence du travail, une forte majorité d'entre eux (87 pour 100) vivaient de prestations de l'État.

A l'écoute de leur corps

L'équipe québécoise a donc décidé de vérifier s'il était possible d'améliorer cette situation au moyen de la réadaptation. Ainsi, en janvier 1983, le chirurgien cardio-vasculaire Denis Desaulniers, les cardiologues Nancy-Michèle Robitaille et Marie-Hélène Leblanc, les infirmières André Bourgeois et Collette Abel, de même qu'une éducatrice physique, Marie-Anne Beaupré et un étudiant en médecine, Luc Vaillancourt, ont entrepris leurs recherches auprès de 68 patients ayant subi un pontage aorto-coronarien.

Cinq semaines après la chirurgie, ces hommes de moins de 65 ans ont été soumis à une épreuve d'efforts sur tapis roulant pour déterminer leur condition. Puis, trois fois par semaine à raison d'une heure par séance, ils se sont livrés en gymnase (au Pavillon de prévention des maladies cardiaques, qui jouxte l'hôpital Laval), à des exercices de réchauffement, de développement de l'endurance et de relaxation. Très motivés, la moitié d'entre eux sont venus d'aussi loin que de Montmagny, de Victoriaville, de Cap-Saint-Ignace.

"Nous les avons amenés à se mettre à l'écoute de leur corps. Ils prennent eux-mêmes leur propre rythme cardiaque", a déclaré le SOLEIL le coordonnateur du groupe, le Dr Denis Desaulniers, au cours d'une entrevue. Résultat: au bout de six semaines, c'est-à-dire à la fin de leur convalescence (celle-ci dure trois mois), 79 pour 100 des opérés sont retournés au travail.

Chiffre impressionnant si l'on songe que, sans stimulation de ce type, la moyenne est de 56 pour 100. L'augmentation a été forte dans tous les groupes d'âge: 94 pour 100 des moins de 45 ans (comparativement à 74 pour 100 dans le groupe témoin) ont repris leurs activités; 63 pour 100 des 55-64 ans (comparativement à 46 pour 100). Le succès est particulièrement remarquable pour ce dernier groupe étant donné toutes les pressions qui s'exercent pour une retraite anticipée.

"En aidant les opérés à reprendre le travail, le programme leur a donné confiance en eux-mêmes. Ils se sentent mieux dans leur peau. C'est une excellente chose pour eux... et pour la société", souligne le Dr Desaulniers, se référant au coût social de l'invalidité.

Les chercheurs se sont également penchés sur l'abstention de la cigarette, la tension artérielle et le cholestérol.

Selon des statistiques connues,

plus de 50 pour 100 des patients qui subissent des pontages recommencent à fumer dans les six mois suivant leur opération. Or, seulement deux des 68 sujets étudiés à l'hôpital Laval se sont remis au tabagisme.

On a noté une amélioration de la tension artérielle chez tous. Quant au cholestérol, l'exercice a fait augmenter sa fraction dite protectrice (HDL).

Programme "extra muros"

L'équipe entend rédiger bientôt un rapport sur cette étude afin d'en faire connaître les résultats au monde médical par le truchement du Journal canadien de chirurgie.

Elle entrevoit déjà une seconde étape: rejoindre à domicile les opérés qui habitent trop loin de Québec (à plus de 50 km) pour bénéficier de son programme. Elle espère, d'ici à décembre ou janvier, recruter des infirmières et les former à cette fin.



Le Dr Denis Desaulniers, chirurgien cardio-vasculaire et coordonnateur du programme d'activité physique à l'hôpital Laval de Québec.

Découverte

Alan Walker, de l'école de médecine de l'université de John Hopkins, à Washington, procède au nettoyage des os du squelette d'"homo erectus" le plus complet à ce jour découvert récemment en Afrique. Vieux de quelque 1.6 million d'années, ce squelette, baptisé "WT 15000", confirmerait certaines indications selon lesquelles l'"homo erectus" aurait été en fait aussi grand que l'homme aujourd'hui contrairement à une croyance partagée jusqu'il y a peu par une majorité de scientifiques.

La découverte de ce squelette est significative dans la mesure où seul le crâne de l'"homo erectus" était bien connu jusqu'à présent.



UPI

L'entraînement améliore la capacité de travail d'une victime de crise cardiaque

◆ C'est dans une large proportion (69 pour 100) que des victimes d'une crise cardiaque ont pu, après une période d'entraînement physique, fournir une capacité de travail aussi grande ou plus grande que le Canadien moyen en bonne santé, âgé de 40 ans, alors que l'âge moyen de ce groupe de patients dépassait la cinquantaine.

par **J.-Claude PAQUET**

Ces données faisaient hier l'objet d'une communication scientifique que le Dr Jean Jobin, de l'université Laval, a présentée hier à la réunion annuelle de la Société canadienne de cardiologie, qui se poursuit aujourd'hui au Centre des congrès de Québec.

Cette recherche fait suite à une étude entreprise il y a quelques années dans cinq hôpitaux de la région de Québec, et que le Dr Guy Tremblay, cardiologue de l'hôpital du Saint-Sacrement, rendait publique la semaine dernière.

Comme en faisait état LE SOLEIL du 11 octobre, l'étude a porté sur 1,096 patients admis dans les cinq hôpitaux participants à la suite d'un infarctus du myocarde et visait la mise sur pied d'un programme de réadaptation pour les victimes de l'infarctus.

Pour les fins de l'étude, les 121 patients jugés aptes au programme d'entraînement physique ont été divisés en deux groupes. Les deux groupes furent soumis à un programme d'entraînement physique à domicile, mais le deuxième groupe devait en plus se rendre au gymnase deux fois par semaine, pour une séance d'entraînement de 90 minutes.

Des examens de contrôle furent faits à trois, huit et douze semaines pour les deux groupes. A la huitième semaine, précise le Dr Jobin, 36 pour 100 des patients du groupe maison ont réussi à faire 10 mets ou plus de travail physique, soit dix fois l'énergie produite lorsque l'organisme est au repos, ce qui correspond également à la capacité de travail du Canadien moyen en bonne santé, âgé de 40 ans.

Pour le groupe gymnase, la proportion était de 48 pour 100 à la huitième semaine, mais atteignait 69 pour 100 à la douzième semaine, alors que pour le groupe maison la différence était moins significative entre la huitième et la douzième semaine, passant seulement de 36 à 44 pour 100.

Selon le Dr Jobin, il ne faut pas tirer de cette étude la conclusion

qu'il faille envoyer en gymnase toutes les victimes d'infarctus aptes à l'effort physique, mais plutôt qu'il est possible, grâce à un programme d'entraînement physique bien contrôlé, qu'il soit à domicile ou en gymnase, de réadapter une forte proportion des victimes de l'infarctus jugées cliniquement aptes à subir cet entraînement.

Ainsi, explique le Dr Jobin, alors qu'un comité de cardiologues fixait à 10 mets la capacité de travail requise pour conduire un autobus ou un camion lourd, nous en aurions retourné 69 pour 100 au travail, si tous les participants au programme gymnase avaient été des conducteurs d'autobus ou de camion lourd.

Entre autres conclusions, le Dr Jobin souligne que les résultats obtenus lors de cette étude et les données de la littérature scientifique récente amènent à conclure que l'exercice effectué tôt, c'est-à-dire trois semaines après l'infarctus, est bénéfique et sans danger majeur, surtout s'il touche une population à risque faible. Il se dit cependant d'avis, qu'un programme de réadaptation physique pourrait englober avec avantage, des patients à risque un peu plus élevé.

La caféine ne serait pas néfaste pour les victimes d'infarctus

◆ (PC) — La caféine n'aurait pas d'effets négatifs sur le cœur des victimes d'infarctus.

Telle est l'étonnante conclusion préliminaire à laquelle on est arrivé un groupe de chercheurs de l'université de Toronto dans une étude dont les résultats ont été livrés hier au congrès annuel de la Société canadienne de cardiologie.

Selon Mme Louise Harris de l'université de Toronto, un échantillonnage de 44 patients victimes d'infarctus ont été soumis à l'ingestion de caféine dans le cadre de l'ex-

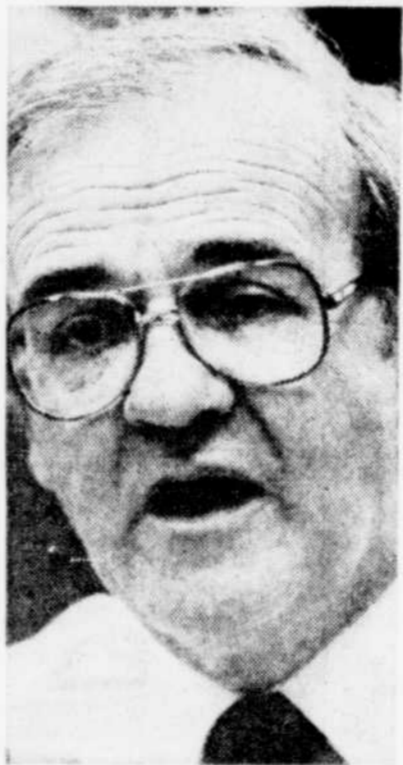
perience. Pour certains d'entre eux, leur breuvage contenait 300 mg de caféine tandis que pour d'autres, on avait remplacé la caféine par de la poudre de lactose. Les 44 patients étaient d'un âge moyen de 56 ans et comptaient 33 hommes et 11 femmes.

L'expérience a été tentée deux matins de suite et le rythme cardiaque des patients a été mesuré au cours des quatre heures qui ont suivi la consommation du breuvage.

Les analyses ont révélé aucune arythmie ventriculaire par-

ticulière chez les consommateurs de caféine par rapport à ceux qui n'en avaient pas consommée. Ceci semble contredire la thèse habituellement admise selon laquelle la caféine causerait l'arythmie cardiaque ou augmenterait les battements du cœur.

SAINTE-FOY BUREAU À LOUER
— Edifice moderne.
— 500 à 10,000 pi.²
— Libre 1er novembre 1984.
878-4342



M. Roch LASALLE

Ottawa n'enquêtera pas sur l'administration du Vieux-Port

◆ OTTAWA (d'après PC) — Le gouvernement fédéral n'a pas l'intention de déclencher des enquêtes sur l'administration des Vieux Ports de Québec et Montréal sous le régime libéral, a indiqué le ministre des Travaux publics Roch LaSalle.

"Selon les livres vérifiés, il n'y a pas besoin de faire enquête sur le passé", a soutenu M. LaSalle lors de l'enregistrement de l'émission du réseau TVA "Sur la sellette", à être diffusée demain.

Pendant l'été, la gestion de la Société du Vieux Port de Québec avait été la cible d'une série d'articles la décrivant comme un nid de patronage pour les proches du parti libéral.

Interrogé hier par La Presse Canadienne, M. LaSalle a soutenu que compte tenu de l'ampleur des contrats dans les deux organismes, quel-

que \$100 millions, le surplus de coûts de \$4 millions enregistré n'avait rien d'alarmant.

Pour M. LaSalle, il peut être vrai que plusieurs emplois temporaires, souvent des emplois d'été pour étudiants, ont été réservés à des proches et des parents des gestionnaires nommés par le gouvernement libéral. "Mais cela n'est pas mon bébé, cela relève d'Emploi et Immigration, en ce qui me concerne tout est dans l'ordre".

"J'ai fait faire enquête dès le lendemain de mon assermentation, et on m'a prouvé que dans tous les cas les contrats ont été alloués au plus bas soumissionnaire", a soutenu M. LaSalle, ajoutant toutefois qu'il était évident "que peu de conservateurs ont été invités à soumissionner".

Lors de l'entrevue télévisée, M.

LaSalle a rappelé que ces deux sociétés avaient bénéficié de "budgets généreux" accordés dans le cadre de la relance économique. S'il a été impressionné par les travaux effectués au Vieux Port de Québec, qu'il a visité, M. LaSalle n'en souligne pas moins que les travaux à Montréal n'auront pas pour autant le feu vert.

"A Montréal j'ai demandé un moratoire en fonction de notre faculté de payer", a dit M. LaSalle, précisant qu'il y avait une différence entre "ce qui reste à faire et ce que l'on pourra faire".

Commentant le départ de l'ex-ministre libéral provincial Paul Gérin-Lajoie de la présidence de la Société immobilière du Canada (Vieux Port de Montréal) lundi dernier, M. LaSalle s'est dit satisfait que ce dernier demeure directeur général de l'organisme.

Jean-Claude Pichet

Samedi 20 octobre, de 13h00 à 16h00

Rencontrez le réputé designer vestimentaire, c'est un rendez-vous à la boutique, Place Belle Cour, Ste-Foy

RUE

ERRATUM

Dans l'annonce de VOYAGES MISSIONS LTÉE du mercredi 17 octobre 1984, page A-3, vous auriez dû lire:

DETENTEUR D'UN PERMIS DU QUEBEC

Voyages Missions Ltée 1136, rue Fournier Ste-Foy 659-6800	Voyages Missions Ltée 300, Léo-Pariseau, suite 1018 Montréal (514)288-6077
---------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------

Detenteur d'un permis du Québec

UN NOUVEAU SAINT!
SAINT MIGUEL
(Francisco Febres Cordero, né en Équateur)

FRÈRES DES ÉCOLES CHRÉTIENNES
SERA CANONISÉ, à Rome, le 21 octobre 1984

PAR LE PAPE JEAN-PAUL II
CET HONNEUR RÉJAILLIT SUR TOUT L'INSTITUT DES FRÈRES DES ÉCOLES CHRÉTIENNES ET LEURS ANCIENS ÉLÈVES

Université de Montréal
Faculté de l'éducation permanente

LA SANTÉ DE LA SANTÉ

La Faculté de l'éducation permanente, conjointement avec le département d'administration de la santé de la Faculté de médecine, offrira à Québec:

- un programme de trente (30) crédits en **Gestion des services de santé I**. Ce programme s'adresse aux personnels des établissements de santé qui désirent acquérir des connaissances théoriques et pratiques et qui veulent s'instrumenter pour la compréhension des dimensions économiques, légales, sociales et culturelles de leurs professions.
- un programme de trente (30) crédits en **Gestion des services de santé II**. Ce programme est offert aux personnes qui détiennent déjà le Certificat en Gestion d'hôpital ou le Certificat d'organisation des soins et à celles qui veulent poursuivre leur formation après l'obtention du Certificat de gestion en services de santé I.

Les sujets d'études suivants sont au programme de Gestion des services de santé II: ● Evaluation des services et productivité ● Planification et contrôle budgétaire ● Leadership et fonction d'autorité ● Prise de décision en groupe.

- un microprogramme de quinze (15) crédits.

Introduction à la gestion des services de santé est proposé aux personnels cadres qui souhaitent parfaire leurs connaissances de base et rencontrer leurs objectifs dans un laps de temps limité.

Les personnes intéressées sont invitées à une réunion d'information qui se tiendra le **22 octobre à 19:30** au:

Centre hospitalier de l'Université Laval
Auditorium
2705, boulevard Laurier
Québec

Les étudiants déjà inscrits dans des programmes à la Faculté de l'éducation permanente auront une rencontre le jeudi 25 octobre à 19:30 au même endroit.

Renseignements:
Université de Montréal
Faculté de l'éducation permanente
Tél.: (514) 343-6090

Garneau retournerait volontiers dans l'espace pour une longue mission

◆ **HOUSTON, Texas (PC)** — L'astronote canadien Marc Garneau a exprimé le désir, hier, de retourner dans l'espace et d'y demeurer plus longtemps.

Dans une interview, l'officier de marine a signalé qu'il n'a pas éprouvé le mal de l'espace, même s'il a essayé volontairement de le provoquer, au nom de la science.

Le seul désagrément, a-t-il dit, a été un léger mal de dos au cours des premières nuits d'un périple qui a duré huit jours.

"J'avais pensé que je serais malade, a déclaré M. Garneau. Mais je me suis adapté très rapidement. J'en ai été agréablement surpris".

L'astronote canadien, qui est âgé de 35 ans, devait noter ses propres symptômes du mal de l'espace, comme l'une des 10 expériences qu'il avait mission d'accomplir.

N'éprouvant aucun malaise, il a tenté d'en provoquer en effectuant de brusques mouvements de la tête. Mais, a-t-il dit, "mon corps n'a pas voulu réagir".

Ce qui lui a fait conclure qu'il n'existe encore aucun moyen de prédire qui sera

malade ou non dans l'espace, avant le lancement du satellite.

Mal de dos

Au cours des quatre ou cinq premières nuits, a raconté M. Garneau, il a été éveillé par des douleurs au bas du dos.

Cela provient, a-t-il expliqué, du fait qu'il n'existe plus de force de gravité, comme sur la terre, pour garder l'épine dorsale comprimée.

La douleur a finalement disparu, a souligné l'astronote, et ses dernières nuits ont été tout simplement "merveilleuses".

M. Garneau a raconté qu'il jouissait de deux à trois heures de loisirs chaque jour, par périodes de 10 à 45 minutes.

Il a passé ces moments à écouter de la musique classique, en contemplant par un hublot le panorama de la terre. "On n'éprouve pas, à ce moment, le besoin de lire un livre ou de jouer aux cartes", a-t-il dit.

Dernier point: M. Garneau n'a pas vu le clignotement des lumières que l'on a fait spécialement pour lui à Kingston, en Ontario, au moment du passage de Challenger, vendredi dernier.

L'astronote a expliqué qu'il y avait à

ce moment beaucoup de nuages, que c'était le lever du soleil et que l'angle d'observation était oblique. Il a tout de même remercié les citoyens de Kingston pour leur geste.

D'autres félicitations

L'Assemblée nationale a voté unanimement hier une motion de félicitations à l'endroit du premier astronote québécois, Marc Graneau, qui vient de terminer sa mission à bord du vaisseau spatial Challenger.

C'est le premier ministre René Lévesque qui a proposé la motion, en soulignant que de plus en plus de Québécois s'illustreront sur la scène internationale.

Il a comparé l'exploit de Marc Garneau aux nombreux athlètes qui ont décroché des médailles aux Jeux olympiques de l'été dernier.

Le chef de l'opposition libérale, Gérard-D. Lévesque, a salué pour sa part cet "ambassadeur québécois dans l'espace".

"Marc Garneau, a-t-il ajouté, est devenu une véritable source d'inspiration pour ceux qui osent affronter le défi du futur."



Les astronautes Marc Garneau et Robert Scully-Power photographés au cours de leur mission à bord de la navette spatiale Challenger.

Les syndicats demandent d'être consultés sur l'égalité en emploi

◆ **MONTREAL (d'après PC)** — Les programmes d'égalité à l'emploi pour les femmes doivent être élaborés en collaboration avec les syndicats, estime un groupe de travail de la FTQ chargé de préparer le colloque devant porter sur cette question, les 28, 29 et 30 octobre, à Montréal.

En conférence de presse hier, Mme Carole Gingras-Larivière a indiqué qu'une tournée de consultation menée auprès de 400 membres de cette centrale servira à établir le portrait de la situation des femmes dans leur milieu de travail.

Les 350 participantes attendues au colloque étudieront

les moyens à prendre pour en arriver à une plus grande égalité au travail.

La Charte québécoise des droits prévoit que les organismes gouvernementaux et paragouvernementaux se dotent d'un programme d'égalité. Cette provision n'a cependant pas encore été mise en vigueur. En outre, elle ne prévoit pas que les syndicats seront consultés lors de l'élaboration de ces programmes.

La FTQ soutient qu'elle connaît les besoins des travailleurs et qu'il est légitime qu'elle soit entendue lors de la mise en oeuvre de programmes d'accès à l'égalité.

Le colloque s'ouvrira

sur une table ronde composée de la présidente du Conseil du statut de la femme,

Francine McKenzie,

Michelle Jean, sous-

ministre à la Main-d'Oeu-

vre et à la Sécurité du

travail.

revenu, Nicole Tru-

deau-Bérard, de la

Commission des droits

de la personne.

de la personne.

de la personne.

de la personne.

de la personne.

de la personne.

de la personne.

de la personne.

de la personne.

de la personne.

de la personne.

de la personne.

de la personne.

de la personne.

de la personne.

de la personne.

de la personne.

de la personne.

de la personne.

de la personne.

de la personne.

de la personne.

de la personne.

de la personne.

de la personne.

de la personne.

de la personne.

de la personne.

de la personne.

de la personne.

de la personne.

de la personne.

de la personne.

de la personne.

de la personne.

de la personne.

de la personne.

de la personne.

de la personne.

de la personne.

de la personne.

de la personne.

de la personne.

de la personne.

de la personne.

de la personne.

de la personne.

de la personne.

de la personne.

de la personne.

de la personne.

de la personne.

de la personne.

de la personne.

de la personne.

de la personne.

de la personne.

de la personne.

de la personne.

de la personne.

de la personne.

de la personne.

de la personne.

de la personne.

de la personne.

de la personne.

de la personne.

de la personne.

de la personne.

de la personne.

de la personne.

de la personne.

de la personne.

de la personne.

de la personne.

de la personne.

de la personne.

de la personne.

de la personne.

de la personne.

de la personne.

de la personne.

de la personne.

de la personne.

de la personne.

de la personne.

de la personne.

de la personne.

de la personne.

de la personne.

de la personne.

de la personne.

de la personne.

de la personne.

de la personne.

de la personne.

de la personne.

de la personne.

de la personne.

de la personne.

de la personne.

de la personne.

de la personne.

de la personne.

de la personne.

de la personne.

de la personne.

de la personne.

de la personne.

de la personne.

de la personne.

de la personne.

de la personne.

de la personne.

de la personne.

de la personne.

de la personne.

de la personne.

de la personne.

de la personne.

de la personne.

de la personne.

de la personne.

de la personne.

de la personne.

de la personne.

de la personne.

de la personne.

de la personne.

de la personne.

de la personne.

de la personne.

de la personne.

de la personne.

de la personne.

de la personne.

de la personne.

de la personne.

de la personne.

de la personne.

de la personne.

de la personne.

de la personne.

de la personne.

de la personne.

de la personne.

de la personne.

de la personne.

de la personne.

de la personne.

de la personne.

de la personne.

de la personne.

de la personne.

de la personne.

de la personne.

de la personne.

de la personne.

de la personne.

de la personne.

de la personne.

de la personne.

de la personne.

de la personne.

de la personne.

de la personne.

de la personne.

de la personne.

de la personne.

de la personne.

de la personne.

de la personne.

de la personne.

de la personne.

de la personne.

de la personne.

de la personne.

de la personne.

de la personne.

de la personne.

de la personne.

de la personne.

de la personne.

de la personne.

de la personne.

de la personne.

de la personne.

de la personne.

de la personne.

de la personne.

de la personne.

de la personne.

de la personne.

de la personne.

de la personne.

de la personne.

de la personne.

de la personne.

de la personne.

de la personne.

de la personne.

de la personne.

de la personne.

de la personne.

de la personne.

de la personne.

de la personne.

de la personne.

de la personne.

de la personne.

de la personne.

de la personne.

de la personne.

de la personne.

de la personne.

de la personne.

de la personne.

de la personne.

de la personne.

de la personne.

de la personne.

de la personne.

de la personne.

de la personne.

de la personne.

de la personne.

de la personne.

de la personne.

de la personne.

de la personne.

de la personne.

de la personne.

de la personne.

de la personne.

de la personne.

de la personne.

de la personne.

de la personne.

Séance de votation contestée Ordre et Fédération des infirmières s'affrontent

◆ La bataille vient de reprendre entre la Fédération des syndicats professionnels d'infirmières et d'infirmiers du Québec (FSPIIQ) et l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (OIIQ).

par Pierre PELCHAT

La présidente de la FSPIIQ, Mme Hélène Pelletier, a vivement dénoncé, hier, la façon qu'a choisie l'Ordre de faire voter ses 52.000 membres sur une augmentation de la cotisation au cours d'une seule et même soirée à Montréal, le 1er novembre. La direction de l'OIIQ propose de faire passer la cotisation annuelle de \$121 à \$127 à la suite de l'augmentation de la quote-part à verser à l'Association canadienne des infirmières.

Mme Pelletier juge que la façon de procéder est anti-démocratique, particulièrement pour les nombreuses infirmières de l'extérieur de Montréal qui devront faire de longs dé-

placements pour aller voter. "Ce n'est pas en tenant une seule assemblée à Montréal qu'on rend le vote accessible à tous les membres", a-t-elle commenté.

Elle a dit souhaiter que la direction de l'OIIQ révise sa décision et tienne des scrutins dans toutes les régions du Québec afin de donner une chance égale à toutes les infirmières de se prononcer sur la hausse de cotisation.

Plus tôt cette semaine, la présidente de l'OIIQ, Mme Jeannine Pelland-Beaudry, a soutenu que la tenue d'une seule assemblée était tout à fait légale et conforme au jugement de la cour d'appel qui avait conclu en l'illégalité d'une précédente hausse de \$40.05 de la cotisation.

La cour d'appel avait maintenu une première décision qui rendait le vote de l'assemblée des délégués de l'Ordre sur une hausse de cotisation illégale. Seuls les membres peuvent voter sur une augmentation du

per capita.

"Notre démarche est conforme au jugement de la cour d'appel. Notre façon d'agir est semblable à celle d'autres corporations professionnelles", a argumenté Mme Pelland-Beaudry. Plus de 80 pour 100 des 52.000 membres de l'OIIQ ont obtenu le remboursement de la précédente hausse de cotisation jugée illégale.

Selon certaines informations, plusieurs infirmières auraient fait part à l'Ordre qu'elles n'étaient pas d'accord avec la façon de procéder. La présidente de la FSPIIQ encourage d'ailleurs ses membres à dénoncer la décision de l'Ordre.

Le conflit entre la Fédération des SPIIQ et l'Ordre des infirmières et infirmiers n'est pas nouveau. La FSPIIQ s'est déjà prononcée pour la disparition de l'Ordre, estimant que la corporation professionnelle n'agissait pas dans le sens des intérêts de ses membres.

Consensus des 3 centrales syndicales pour la réouverture des décrets

◆ MONTREAL (d'après PC) — La Confédération des syndicats nationaux (CSN) s'est finalement ralliée au point de vue de la CEQ et de la FTQ et réclamera la réouverture des décrets sur l'ensemble des conditions de travail pour 1985.

C'est ce qu'a soutenu hier le président de la CEQ, Yvon Charbonneau, devant les quelque 200 délégués réunis en conseil général pour trois jours à Montréal.

Les trois grandes

centrales syndicales devaient rencontrer hier le président du Conseil du trésor, Michel Clair, mais les tergiversations de la CSN ont rendu nécessaire le report de cette réunion au mardi 23 octobre.

En fin de journée, la CSN réclamait un nouveau délai afin de poursuivre la consultation auprès de ses instances.

Selon les explications fournies par M. Charbonneau, la CSN n'a adopté le point de vue de la FTQ et de la CEQ qu'au

cours des derniers jours, d'où son retard à consulter les dirigeants de ses syndicats affiliés.

OPTOMÉTRISTE

Une clinique avec 43 professionnels, médecins et spécialistes est à la recherche d'un(e) optométriste.

G. Landry
872-3731

CENTRAIDE QUÉBEC

COMITÉ DE CAMPAGNE 1984

Le président de Centraide Québec, Monsieur Gaétan Gagné, est heureux de présenter les membres du comité d'organisation de la présente campagne de souscription de Centraide.

Ces bénévoles ont pour objectif de récolter 2 000 000\$ grâce à la collaboration de près de 10 000 autres bénévoles présents sur tout le territoire de Centraide Québec.



Donnez un coup de main aux gens d'ici.

Centraide Québec



Président
CHARLES CHAMARD
Reactor



Vice-président
GASTON PELLAND
Hôpital de l'Enfant-Jésus



Comité des communications
DANIELE L. BOUCHARD
Les Producteurs Danie Bouchard inc.



Éducation
DANIEL MENARD
Cégep F.-X. Garneau



Clergé et communautés religieuses
Soeur PAULA MORIN
Résidence Mgr. Lemay



Commerces
YVES CASTONGUAY
Petro-Canada



Comptes extérieurs
CHARLES-A. POULIN
Le Soleil



Institutions financières
ROGER DECARY
La Laurentienne



Fonction publique provinciale
CLÉMENT MENARD
Ministère de la Justice



Fonction publique fédérale
GILLES DROLET
Société canadienne des Postes



Industriels
GUY BERTRAND
Centre de recherche industrielle du Québec



Beauce
JEAN AUDET
Journal Beauce-Média



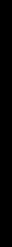
Municipalités
GUY MARTINEAU
Ville de Québec



Corporations professionnelles
ROBERT CARRIER
Hôpital St-François d'Assise



Secteur résidentiel
ALAIN GAUDET
Ministère de l'Industrie et du Commerce



Santé et services sociaux
REJEAN CANTIN
Centre hospitalier Robert-Giffard

Moi, envoyer une lettre par l'électronique?

Oui, vous! Pourquoi pas? Si, à l'occasion, vous désirez un service rapide comme l'éclair, vous aussi, vous pouvez faire appel à la poste électronique.

Les nouvelles technologies et les demandes des usagers nous ont porté à élargir l'éventail de nos services.

Voici donc un aide-mémoire, bref et précis, des services postaux que vous pouvez utiliser tous les jours ou seulement dans les cas spéciaux.

1. Quand on a besoin du service ordinaire.



Courrier de 1^{re} Classe

Pour la correspondance régulière. Livraison en 1 à 3 jours (selon la distance et le fuseau horaire). Pratiques enveloppes préaffranchies en vente à votre bureau de poste.

2. Quand on veut la preuve que ça s'est rendu.



Poste certifiée

Preuve de réception: la signature du destinataire est automatiquement renvoyée à l'expéditeur. Un double est conservé au bureau de poste. Les ensembles Poste certifiée sont vendus au bureau de poste. Le délai de livraison varie selon la classe de courrier utilisée, plus rapide avec Livraison expresse.

3. Quand on veut une preuve que ç'a été envoyé.



Courrier recommandé

Preuve juridique d'expédition: la signature du destinataire est conservée dans nos dossiers durant 24 mois. Très sécuritaire: l'article est surveillé durant tout l'acheminement.

(Assurance pour 100 \$ comprise; possibilité d'augmenter la couverture jusqu'à 1 000 \$.) Livraison comme pour le Courrier de 1^{re} Classe, plus vite avec Livraison expresse.

4. Quand on veut qu'une lettre se déplace rapidement.



Livraison expresse

Livraison 7 jours par semaine, 12 heures par jour dans les grands centres. (Ailleurs, le destinataire est averti par téléphone de passer prendre son envoi.) Peut s'associer à la Poste certifiée ou au Courrier recommandé. Livraison en 1 ou 2 jours selon la distance et le fuseau horaire. Le même jour avec Telepost ou Intelpost.



Messageries Poste prioritaire

Service offert à partir de plusieurs bureaux de poste au pays. Service de ramassage offert dans certaines villes. Preuve d'expédition, signature sur réception et assurance, comprises dans le tarif. Poids maximum: 20 kg. Livraison le lendemain dans la plupart des villes canadiennes. Aux États-Unis, en 24 à 48 heures. Service international, en 48 à 72 heures.



Telepost

Copie de votre message livrée le lendemain dans les grands centres du Canada. Le jour même avec la Livraison expresse. Votre message peut être remis au comptoir ou dicté au téléphone à un bureau CNCP.



Intelpost

Un fac-similé (une photocopie de très bonne qualité) de votre document peut être expédié en quelques minutes dans l'une des 25 villes au Canada, ou l'un des 22 pays, qui font partie du réseau. Apportez votre document à l'un des centres Intelpost, situés dans les bureaux de poste des grandes villes. Format maximum: 21,5 cm sur 35,5 (8 1/2 po sur 14). Livraison le jour même si l'expédition se fait avant 17 h et par Livraison expresse. Sinon, le lendemain. Ramassage au bureau de poste également offert.

Et n'oubliez pas de mettre un affranchissement suffisant, l'adresse de l'expéditeur et les bons codes postaux.

SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES

On prend de l'avance.

Laissez-nous monter vos pierres précieuses dans une belle et nouvelle bague!



25%
DE
RABAIS

Comme beaucoup de femmes, vous avez probablement de vieilles bagues serties de pierres qui valent plus cher que vous ne le pensiez.

Chez Birks, nous pouvons faire une nouvelle monture, donc une nouvelle bague, pour ces pierres précieuses et leur donner la nouvelle vie qu'elles méritent! Illustrés ici, 6 des nombreux designs qui vous sont offerts. Vous obtiendrez également, sans aucuns frais, une évaluation de votre nouvelle bague.

Notre prix courant à partir de 228\$
Prix réduit: 171\$

Jusqu'au 27 octobre seulement

Uniquement à Place Ste-Foy
Un de nos designers de bijoux sera présent samedi, le 27 octobre, pour dessiner, avec vos propres pierres, le modèle exclusif désiré, et vous en donner l'estime. Pour rendez-vous, Place Ste-Foy, 653-4035.

BIRKS
JOAILLIERS

Incarcération: solutions de rechange proposées

♦ Il n'existe pas seulement une solution de rechange à l'incarcération, mais 25. Et c'est justement le mandat du CODAI (comité pour le développement des "alternatives" à l'incarcération) de les faire connaître.

Travaux communautaires, conciliation, probation, absences temporaires de la prison, les 150 membres du CODAI s'évertuent à convaincre les Québécois que ces solutions sont moins coûteuses et plus efficaces que la prison.

"Nous avons besoin d'expliquer l'existence des solutions "alternatives" à l'emprisonnement à

cause des préjugés des gens", dit le coordonnateur du comité, M. Jean-Charles Lavoie. Préjugés des citoyens qui ont l'impression que les criminels ne paient plus leur dette à la société, préjugés des juges qui s'imaginent que le directeur de la prison fait fi des sentences imposées.

Afin de payer son coordonnateur et son service de secrétariat, le CODAI a besoin de \$50,000. La campagne de financement du comité est donc lancée et ce jusqu'au 15 décembre. Clubs sociaux, clubs sportifs, maisons d'affaires et le public seront sollicités.



Le Soleil, Gilles Lafond
Michel Dufour n'a pas convaincu le coroner Pierre Trahan.

Militaire tenu responsable de la mort de G.-A. Sioui

♦ Un jeune automobiliste âgé de 24 ans n'a pas réussi à convaincre de coroner Pierre Trahan, hier, qu'il était en état de conduire et qu'il n'avait pas vu le piéton qu'il a heurté sur le boulevard Bastien, à Loretteville, au début du mois.

par Michel TRUCHON

Michel Dufour, un militaire de la base de Valcartier, a donc été tenu criminellement responsable de la mort de M. Georges-Albert Sioui, âgé de 65 ans, du Village-des-Hurons. Il devait être accusé, aujourd'hui, en cour des sessions de la paix, de négligence criminelle.

"Je ne vous crois pas quand vous dites que vous n'avez bu que cinq ou six bières pendant la soirée précédant l'accident. Informez-vous donc un peu de ce qu'un résultat d'ivresse de 0.16 et 0.17 représente"... lui a dit le coroner Trahan.

Dufour, qui est en garnison à Valcartier depuis septembre 1983, a expliqué que le soir du 4 octobre il avait pris sa voiture dans l'intention de connaître un peu Loretteville.

Il venait de sortir d'un bar (il dit qu'il était en état de conduire) et roulait sur le boulevard Bastien, après 1h du matin, quand, explique-t-il, il s'est penché pour augmenter le son de la radio, mettre le chauffage et, en même temps, regarder dans le rétroviseur.

"J'ai entendu un bruit mais je n'en ai pas fait de cas parce que c'était comme si j'avais frappé un trou. Un peu plus tard, je me suis aperçu que quelque chose frottait sur la roue et je suis arrêté pour redresser l'aile. C'est là que je me suis dit

que j'avais sûrement accroché quelque chose"... dit le témoin précisant qu'il avait tenté de retourner sur les lieux pour "éviter le délit de fuite" mais que ne connaissant pas la ville, il n'avait pas retrouvé l'endroit.

Le gardien, à la guérite et de la base, a vu une voiture passer lentement, valise ouverte, et retourner un peu plus loin. Quand elle est revenue, il a constaté que le conducteur avait l'air "un peu perdu" et qu'il manifestait des signes évidents d'ivresse.

"Il m'a dit qu'il avait un problème, qu'il avait eu un accident dans le coin de Loretteville, qu'il pensait avoir frappé un poteau au milieu de la rue... J'ai appelé la police militaire"...

Conduit au quartier général de la Sûreté du Québec, Michel Dufour fut soumis à un test révélant un taux d'alcool de 0.16 et 0.17.

M. Sioui a été heurté juste en face de chez lui. Il vivait encore quand un voisin l'a découvert, vers 1h30 mais a succombé un peu plus tard. L'autopsie a révélé un taux d'alcool de 0.31 dans son sang. Ses blessures montraient qu'il a été heurté alors qu'il était debout.

Le coroner a refusé de croire les explications de Dufour. "Il est curieux que vous ayez continué votre chemin après avoir entendu du bruit, surtout que l'aile frottait sur le pneu. Je suis persuadé que vous n'étiez pas en état de conduire... De plus, je doute que vous n'avez pas vu le piéton. Il a été retrouvé complètement à votre gauche et on a aussi découvert de ce côté des morceaux de votre auto. Je ne crois pas plus ces explications que celles que vous avez fournies concernant la boisson"... a dit Me Trahan.

Enquête du coroner sur la mort de trois adolescents à Ste-Foy

♦ Le coroner Pierre Trahan a confirmé hier au SOLEIL qu'il tiendrait une enquête publique concernant la mort de trois adolescents qui ont péri dimanche dans un accident d'automobile, à Sainte-Foy. Cette enquête, a dit Me Trahan, aura probablement lieu d'ici la fin du mois.

A la suite de l'autopsie, des prélèvements sanguins ont été faits sur le jeune conducteur et

on attend le résultat des analyses toxicologiques.

La tragédie s'est produite vers 3h45 dans la nuit de samedi à dimanche, sur le chemin Sainte-Foy à l'angle de la rue Desmaures. Une adolescente de 16 ans repose toujours dans un état critique à l'hôpital de l'Enfant-Jésus. Elle est la seule des quatre occupants de la voiture à avoir survécu à l'accident.

PROMOTION D'AUTOMNE 1984

SICO

D'autres produits d'intérieur sont présentement en vente à des prix fort avantageux. Demandez-les à votre marchand SICO.

Se termine le 31 octobre 1984

Email fini perle d'intérieur au latex (163-110)	Latex fini mat satiné d'intérieur (160-110)	Email semi-lustré d'intérieur à l'alkyde (130-111)
19,99\$	16,99\$	21,99\$
ou moins les 4 litres	ou moins les 4 litres	ou moins les 4 litres

Teintage sans frais dans un choix de plus de 250 tons pastel

QUINCAILLERIE NOËL INC. 461, 4e Avenue St-Romuald Tél.: 839-8881	QUINCAILLERIE F. BERGERON INC. 985, av. Bergeron St-Agapit Tél.: 888-4041	JUNEAU & FRÈRES INC. 550, 3e Avenue Québec Tél.: 524-2502	QUINCAILLERIE MAXIME HUDON ENR. 371, rue du Pont (coin St-François) Québec Tél.: 522-2751	GRANITONE 422, rue Caron Québec Tél.: 648-1878
QUINCAILLERIE CRÉMAZIE 168, rue Crémazie ouest Québec Tél.: 522-2506	LES QUINCAILLERIES DURAND & J.A.R. Loretteville et Neulchatel Tél.: 842-3682 - 843-2223 - 845-0829	LES QUINCAILLERIES J.A. ROY INC. 423, Route 138 Lévis. Tél.: 837-0255 Bienville. Tél.: 837-0032	QUINCAILLERIE ST-VALLIER 850, St-Vallier ouest Québec Tél.: 683-1761	QUINCAILLERIE CORRIVEAU (SILLERY) INC. 1744, chemin St-Louis Sillery Tél.: 683-1901
QUINCAILLERIE POUR TOI INC. 10, av. St-Augustin Breakyville Tél.: 832-6164	QUINCAILLERIE R. MACDONALD 659, Notre-Dame Notre-Dame-des-Laurentides Tél.: 849-3245	QUINCAILLERIE MAURICE (1980) INC. 423, Route 138 St-Augustin Tél.: 878-2023	GARON LTÉE 2901, chemin Ste-Foy Ste-Foy Tél.: 653-7258	QUINCAILLERIE MAURICE GAUVIN 1955, Notre-Dame Ancienne-Lorette Tél.: 872-1473
CAROUAT INC. 1103, boul. de la Chaudière Cap-Rouge Tél.: 653-3553	QUINCAILLERIE ED. MORENCY 284, rue Durocher Québec Tél.: 522-5247	QUINCAILLERIE ST-LOUIS-DE-FRANCE 2900, chemin St-Louis Ste-Foy Tél.: 656-9503	QUINCAILLERIE HARVEY 2425, boul. Père-Lelièvre Duberger Tél.: 681-6261	QUINCAILLERIE CORRIVEAU-STE-FOY 3400, Quatre-Bourgeois Ste-Foy Tél.: 651-6121
FRENETTE & FRÈRES LTÉE 376 Route = 138 Portneuf Tél.: 694-9264 - 286-3321	QUINCAILLERIE SEIGNEURIALE INC. 304, Seigneuriale Beauport Tél.: 667-2272	QUINCAILLERIE SILLERY INC. 1341, rue Maguire Sillery Tél.: 527-2822	QUINCAILLERIE FRIGON & FILS 2378 Mauffils, Québec Tél.: 661-3776 840, des Chênes, St-Nicolas Tél.: 831-4302	QUINCAILLERIE BOVIN ENR. 1178, 4e Avenue Québec Tél.: 522-3766
QUINCAILLERIE NAP. BOILY INC. 4094, boul. Ste-Anne Montmorency Tél.: 667-7851	GASTON OUELLET 72, Côte St-Grégoire Courville Tél.: 661-6480	J.-A. LABERGE 1201, 1re Avenue Québec Tél.: 529-9683	QUINCAILLERIE DU CHATEAU INC. 1155, Château-Bigot Charlesbourg Tél.: 627-3311	QUINCAILLERIE DESLAURIERS 8465, boul. Henri-Bourassa Charlesbourg Tél.: 623-1577
QUINCAILLERIE R.C.O. INC. 5649, boul. Hamel, Ste-Foy Tél.: 872-3445 1036, boul. des Chênes, Villeneuve Tél.: 667-5144	QUINCAILLERIE J.C. AUCLAIR INC. 477, boul. Jacques-Bédard Lac-St-Charles Tél.: 849-4225	QUINCAILLERIE CARRIER & FRÈRES INC. 1830, boul. Pie-XI Val-Bélair Tél.: 842-1951	QUINCAILLERIE SIOUI Village Huron Loretteville Tél.: 842-1969	QUINCAILLERIE P.H. VILLENEUVE 255, rue Giguère Vanier Tél.: 681-0555
COUVRE-PLANCHERS DU CHATEAU 170, boul. St-Joseph Charlesbourg-Ouest Tél.: 626-7358	QUINCAILLERIE MARTEL ENR. 720, 9e Avenue Charney Tél.: 832-8095	DÉCOR NOUVELLE VAGUE Place Fleur de Lys 550, boul. Hamel Tél.: 525-7218	MATÉRIAUX AUDET INC. 4250, boul. Henri-Bourassa Charlesbourg Tél.: 626-1143	QUINCAILLERIE CHOINARD 1403, rue Provencher Cap-Rouge Tél.: 653-7446
NAP MONTREUIL ENR. 1510, Notre-Dame Ancienne-Lorette Tél.: 872-2365	QUINCAILLERIE LAVALLOISE 2750, chemin Ste-Foy Plaza Laval, Ste-Foy Tél.: 658-0655	QUINCAILLERIE STE-MONIQUE 1250, boul. Masson Les Saules Tél.: 871-3823	QUINCAILLERIE COOP STE-CATHERINE 4916, boul. Fossambault Ste-Catherine, Portneuf Tél.: 875-2734	

du lundi au vendredi — 10H00 à 11H30
15H00 à 16H00

Demandes Spéciales

Nap Gariépy

Résultat d'un travail créatif de près de cinquante ans, ce musée FASCINE l'imagination

LE SOLEIL et **CIRC 80 J'y reviens**

vous invitent à visiter le

PLUS GRAND MUSÉE PRIVÉ DU CANADA consacré AU COSTUME

Une collection de plus de 700 costumes!

Une partie de cette impressionnante collection comprend des costumes d'une grande originalité, chapeaux, capes, ombrelles, parures de cou, bagues, bracelets, etc., de même qu'argenterie et verrerie.

Profitez d'une promenade dans le Vieux-Québec pour vous offrir une heure de visite et découvrir un monde fantastique. Les enfants seront émerveillés. Vous serez heureux de votre passage à ce grand musée.

IL FAUT VOIR ÇA!... C'EST EXTRAORDINAIRE!

OFFRE EXCEPTIONNELLE de votre quotidien LE SOLEIL et CIRC 80 J'y reviens

Présentez-vous avec cette annonce au Musée de Madame Belley ET BÉNÉFICIEZ D'UN

TARIF SPÉCIAL DE 1\$ (au lieu de 3\$)

Entrée gratuite pour les ENFANTS de moins de 6 ans accompagnés de leurs parents

HEURES D'OUVERTURE: **TOUS LES JOURS DE 12H À 22H** DANS L'ANCIEN CINÉMA EMPIRE (face à l'Hôtel de Ville de Québec) Facilités de stationnement 24, côte DE LA FABRIQUE

Offre valable du 13 au 28 octobre

Panne d'électricité à Québec

◆ Quelque 25,000 abonnés d'Hydro-Québec, répartis à travers la ville de Québec et en banlieue, ont été privés d'électricité pendant environ une heure, hier, soit de 8h50 à 9h46. Un porte-parole de cette société d'Etat a déclaré au SOLEIL, hier après-midi, que la panne était due à un relais défectueux dans un transformateur au poste Frontenac, situé en bordure du boulevard Laurentien. Le courant a été transféré sur un autre transformateur pour faciliter les réparations sur l'appareil défectueux et les abonnés touchés ont pu ainsi recouvrer l'électricité.

Comme l'a expliqué le juge Ryan dans ses recommandations au jury, la tâche des jurés n'est pas facile. Il doit entre autres déterminer si les détectives Castonguay et Dion avaient des "motifs raisonnables et probables" d'user de la "force nécessaire" lors de la descente policière. Le juge leur a demandé de se mettre dans la peau des policiers et tenter, en toute objectivité, de s'imaginer de quelle façon ils auraient agi à leur place.

JoAnn Wilson a succombé après avoir reçu une balle dans la tête juste au-dessus de l'oreille droite, mais non sans avoir auparavant reçu une série de coups donnés avec un objet lourd ayant une face tranchante, a affirmé un pathologiste.

Un vendeur d'armes de Californie a témoigné qu'il avait vendu un revolver magnum Sturm Ruger de calibre .357 ainsi que des munitions destinées à abattre une personne à Colin Thatcher.

Et M. Tony Wilson, mari de JoAnn Wilson après son divorce d'avec Thatcher, a spécifié que ce dernier était en retard dans les paiements ordonnés avec le règlement du divorce.

L'accusé, homme politique et riche fermier, est demeuré impassible tout au long de ses témoignages.

Colic

MONTREAL (d'après PC) — Six nouveaux chefs d'accusation, y inclus des inculpations de tentative de meurtre et d'enlèvement, ont été logés, hier, contre Dennis Colic, ce jeune homme de 22 ans, de Woodstock, Ont., déjà accusé du double meurtre d'un policier de Montréal et d'un jeune homme de Montréal-Nord, abattus à bras portant il y a un peu moins de deux semaines.

Le prévenu, qui avait les menottes aux poignets pour sa brève comparution devant le juge André Durlaneau, de la cour des sessions de la paix, a opté pour un procès devant juge et jury après que le procureur de la Couronne, Me Gerald LaHaye, eut fait la lecture des chefs d'accusation.

Piétons heurtés

Une jeune fille a été tuée et sa compagne, blessée lorsqu'elles ont été heurtées par une auto, vers 19h hier soir, sur la rue du Foyer à Saint-Raphaël de Bellechasse. La victime est identifiée comme étant Mlle Nicole Sweeney, âgée de 17 ans, de Saint-Raphaël. Les deux piétonnes déambulaient le long de cette rue du village au moment d'être happées par le véhicule. Le poste de la Sûreté du Québec à Montmagny a ouvert une enquête pour établir les circonstances de cette tragédie de la circulation et le coroner du district, le Dr Roger Roberge, de Saint-Henri de Lévis, en a été prévenu.

Procès Thatcher

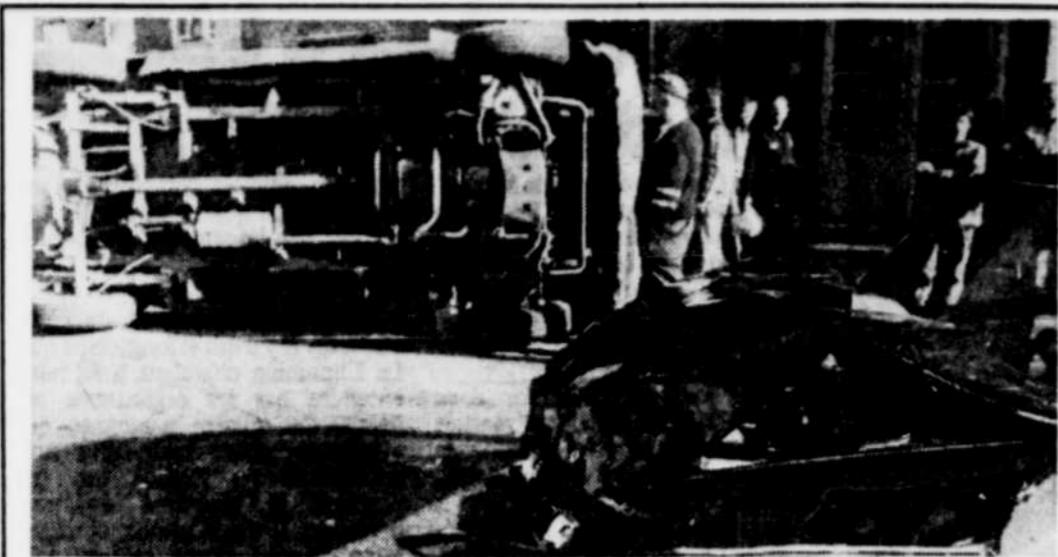
SASKATOON (d'après PC) — Trois nouveaux témoignages ont été rendus jeudi, au procès de Colin Thatcher, qui répond du meurtre de son ancienne épouse devant la cour du Banc de la Reine.

Le jury délibère

SHERBROOKE (d'après PC) — Le sort des policiers André Castonguay et Roger Dion est désormais entre les mains d'un jury de sept hommes et de cinq femmes, séquestrés jusqu'au prononcé du verdict contre les deux policiers poursuivis en rapport avec la fusillade du 23 décembre à Rock Forest.

En fin d'après-midi, hier, les jurés se sont retirés pour déterminer la responsabilité criminelle, s'il en est, des deux policiers de 41 ans, toujours au service de la police locale et qui étaient au centre de l'opération "surprise" du détective Michel Salvail.

Après avoir assisté au procès, les jurés ont écouté attentivement pendant plus de quatre heures hier le juge Gérard Ryan résumer la preuve, expliquer des questions de droit, tout en assortissant son propos de ses directives relatives à l'affaire.



A cause d'une panne d'électricité

Les feux de circulation ne fonctionnaient pas à plusieurs endroits hier matin, durant la panne d'électricité qui a affecté une partie de la ville et ce qui devait arriver arriva... Une collision s'est produite à l'angle du boulevard Charest et de la rue Montmagny, vers 9h15. Sous le choc, la camionnette s'est renversée et l'ampleur des dégâts a fait croire aux témoins de l'accident qu'il y avait plusieurs blessés. Les policiers et les ambulanciers se sont mis en force, mais heureusement les occupants des deux véhicules en étaient sortis indemnes. La panne a entraîné de nombreux problèmes de circulation, notamment dans Limoilou.

Procès Harrison: MacKasey aurait tenté d'influencer un avocat

◆ MONTREAL (PC) — Toujours aussi disert, l'homme d'affaires Robert Harrison a repris hier son témoignage qui continue de défrayer les manchettes. Il a affirmé cette fois que Bryce MacKasey avait demandé à l'avocat Jean Bruyère de signer une déclaration niant que l'ex-député libéral ait été un lobbyiste rétribué pour le compte d'une compagnie d'usinage, celle-là même qui a aidé M. MacKasey à rembourser une partie de sa lourde dette.

Selon M. Harrison, qui témoigne à sa propre enquête préliminaire, M. Bruyère et lui-même se sont rencontrés à Ottawa, en avril 1983, alors que le Comité des Communes sur les privilèges et élections enquêtait sur les allégations voulant que M. MacKasey ait agi comme lobbyiste pour Les Ateliers d'usinage Hall Ltée. M. Bruyère devait témoigner devant le comité.

Au cours de cette rencontre, soutient Harrison, qui fut un temps le conseiller financier de M. MacKasey, il a remis à M. Bruyère un papier que M. MacKasey souhaitait lui voir signer, disant qu'il n'était pas payé comme lobbyiste. "Je crois que M. Bruyère a quitté les lieux en emportant le document", a dit le témoin. "Mais il ne l'a jamais signé."

M. Bruyère était alors président de la société

Les Ateliers d'usinage Hall, laquelle s'efforçait d'obtenir les lucratifs contrats fédéraux des appareils F-18.

M. Harrison, un ancien président du Board of Trade de Montréal et ex-partenaire du cabinet de comptables Touche Ross et Associés, fait face à 13 chefs d'accusation de fraude, vol, parjure et conspiration.

Rectification

La Presse Canadienne a erronément écrit, mercredi, que l'homme d'affaires Robert Harrison avait dit dans son témoignage devant la cour que des représentants de la Banque de Montréal s'étaient entendus avec lui et d'autres individus pour induire en erreur un comité de la Chambre des communes qui faisait enquête au sujet d'allégations voulant que des irrégularités aient été commises par le député libéral Bryce MacKasey.

En fait, ce que M. Harrison a dit c'est que les témoignages des représentants de la banque et des autres (témoins) ont fourni au comité parlementaire une image incomplète. Mais M. Harrison n'avait pas inclus les représentants de la Banque de Montréal au nombre de ceux qui s'étaient préalablement entendus avec lui sur ce qui devait être dit au comité.

ÇA PREND PLUS QUE DE LA ROBUSTESSE!

LE CHEVROLET S-10 OFFRE PLUS QUE DE LA ROBUSTESSE...

COUP SUR COUP!

À partir de **7209\$***

COTE DE CONSOMMATION D'ESSENCE EXCEPTIONNELLE: Cote comparative 77 L/100 km (37 mpg), avec 4-cyl. de 1.9 L et boîte manuelle à 4 vitesses livrable**

MOTEUR À ESSENCE V6 OU 4 CYL. AU CHOIX: Sans supplément.

LA PLUS LONGUE CAISSE DE PICK-UP LIVRABLE: 226 cm (89 po) — pour les plus longues charges.

PUISSANT V6 STANDARD: Aucun des pick-ups nouveau format de Ford, Datsun, Toyota ou Dodge n'a le robuste V6 du Chevrolet S-10 en équipement standard.

PLACE POUR 3 STANDARD: Plus d'espace pour la tête que les camions importés.

PLUS D'ESPACE POUR LES JAMBES: 108 cm (42.5 po) — aucun pick-up nouveau format à cabine classique ne vous en donne plus.

CHARGE UTILE DE 737,1 KG (1625 LB) LIVRABLE: Le Chevrolet S-10 peut transporter plus que bien des grands camions standard.

CONSTRUCTION À DOUBLE PARI: Le Chevrolet S-10 est doublement robuste.

CAPACITÉ DE REMORQUAGE: 2268 kg (5000 lb) avec l'équipement approprié.

LE PLUS LONG EMPATTEMENT LIVRABLE: 299,5 cm (117,9 po). Le pick-up Chevrolet S-10 vous donne le plus de confort.

SUSPENSION AVANT INDÉPENDANTE: Pour rouler en douceur sur les pires routes.

SYSTÈME INSTA-TRAC REVOLUTIONNAIRE: Passez de 2 à 4 roues motrices en rapport élevé et inversement, à n'importe quelle vitesse sans s'arrêter. C'est possible avec le S-10.



M. Pierre Dumont: "ÇA C'EST DU CHEVROLET!"

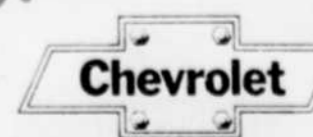


*Prix de détail suggéré pour le Chevrolet S-10 à V6 ou 4-cyl. avec l'équipement standard. Certains équipements représentés sont livrables moyennant supplément. Transport en sus. Le consommateur peut vendre moins cher.
**Basé sur des méthodes d'essai approuvées par Transports Canada. Toutes les comparaisons s'appliquent aux camions compacts seulement, en excluant tous les autres véhicules GM.



L'Excellence intégrale de GM vise à rendre satisfait de votre clientèle. C'est pourquoi, lorsque vous prenez livraison au détail de votre pick-up S-10 1985 neuf, en plus de l'inspection approfondie du véhicule par le technicien et par le représentant de votre concessionnaire, vous recevrez un plan révisé de carter et un questionnaire pour assurer de votre satisfaction.

Ca c'est du Chevrolet!



VIVRE EN PAIX

Le peuple québécois souhaite voir la paix s'instaurer dans les relations entre les nations. Le Québec estime que ces relations pacifiques doivent être basées sur la recherche d'un meilleur équilibre entre les peuples par l'instauration d'un nouvel ordre social et économique international. D'autre part, le Québec est convaincu que les milliards de dollars actuellement dépensés dans la course aux armements constituent le pire gaspillage de ressources de l'histoire de l'humanité. Il affirme donc la nécessité de consacrer une large part de ces ressources au développement des sociétés économiquement défavorisées.

Preamble aux résolutions concernant la promotion de la paix adoptées à l'unanimité au 9^e Congrès du Parti québécois, en juin 1984.

Les membres du parti sont invités à participer à la Marche de la paix. Le rendez-vous : le samedi 20 octobre, à 12h30, devant le Complexe Guy-Favreau, à Montréal.



Un message d'appui du Parti québécois à l'occasion de la Journée internationale pour le désarmement.

Les aînés peuvent jouer un important rôle dans notre monde moderne

◆ La société toute entière a besoin du regard des aînés, un regard de tendresse pour voir les vrais besoins de l'autre.

par Jacques DRAPEAU

Ils étaient bien 500 aînés, réunis, hier, au centre François-Charon à Québec pour prendre conscience de l'importance du rôle qu'ils peuvent jouer dans notre monde moderne.

"L'amour, confiait l'abbé Lucien Robitaille, professeur de théologie à l'université Laval, au cours du douzième colloque pastoral annuel du diocèse de Québec, ça commence toujours par un regard. Evidemment, quand tu aimes, tu deviens vulnérable. Tu ne recevras pas nécessairement le même degré d'amour en retour mais tu vivras."

C'est un véritable appel à l'amour et au regard des aînés qu'ont lancé, hier, un certain nombre d'intervenants oeuvrant dans divers milieux.

Elisabeth Garant, de Jeunesse du Monde, constate que les jeunes ont aussi besoin de la tendresse des aînés. "Ne les reprenez pas, ne les sermonnez pas, ajoutait-elle, mais soyez simplement vous-mêmes, par votre expérience. Les jeunes vous regardent agir."

Madame Garant estime que les grands-parents demeurent, pour les jeunes, de véritables modèles. "Ils ont besoin que vous leur fassiez confiance dans leurs projets."

Pour Luc Landry, animateur du Conseil des églises du Québec pour la justice, les mal aimés ont aussi besoin du regard et de la tendresse des aînés. Parmi ces mal aimés figurent les gens aux prises avec la justice et qui n'arrivent pas à faire oublier leur faute par la société.

"Les aînés, ajoutait Luc Landry, peuvent être parmi ceux qui leur tendront la main pour aider à cicatriser des amours blessées, des amours brisées. Vous pouvez être des paratonnerres de la société par votre présence amoureuse auprès des mal aimés."

Pour Laurette Lepage-Boulet, du Relais de l'Espérance, au plus profond de chaque être malheureux, rejeté, il y a des cris d'enfants que l'on peut entendre si l'on a réussi à aller au-delà des actions commises. Les aînés sensibles, qui ont du vécu, peuvent peut-être mieux percevoir ces cris de détresse.

L'Office de la pastorale sociale, le Conseil de l'âge d'or, région de Québec, l'Association québécoise pour la défense des droits des retraités et le mouvement Vie montante ont préparé et animé ce colloque.



L'abbé Lucien Robitaille, professeur de théologie à l'université Laval, croit que la société ne peut se passer du regard de la personne humaine, dont celui de l'aîné.

La Chaumaine reçoit une réponse à ses cris de détresse

◆ Le Conseil régional de la santé et des services sociaux (CRSSS) de Québec répond enfin au Relais La Chaumaine, cette ressource communautaire, outil de réinsertion sociale pour d'ex-patients psychiatriques.

par Anne-Marie VOISARD

Lundi, jour de publication dans LE SOLEIL d'un texte qui mettait en évidence les problèmes de survie de La Chaumaine, M. Henri Ouellet, directeur adjoint au CRSSS, a communiqué avec Mme Denise Pageau, la présidente du conseil d'administration. Le CRSSS accepte de rencontrer les porte-parole du groupe. On pourra alors faire valoir le bien-fondé d'une permanence à La Chaumaine.

Coincidence, ce même lundi, Mme Pageau trouvait dans son courrier une lettre du CRSSS l'informant que La Chaumaine allait pouvoir bénéficier du programme gouvernemental de travaux communautaires. Grâce à ces mesures qui visent la réinsertion sociale d'assistés sociaux, La Chau-

mine va pouvoir compter sur un maximum de quatre personnes recrutées par le centre Travail-Québec.

Mesure palliative

Me Pageau se réjouit de cette nouvelle. Il y avait si longtemps que La Chaumaine cherchait à se faire entendre par les organismes officiels. Ces quatre personnes qui viendront prêter main-forte aux animateurs ne règlent pas cependant le problème de permanence. Il s'agit plutôt, constate Mme Pageau, d'une mesure palliative.

Pour être capable de répondre aux besoins de ses usagers, La Chaumaine veut pouvoir compter sur un personnel stable. Les appels viennent de partout dans la population, car les ex-patients psychiatriques se retrouvent parmi les plus démunis. La Chaumaine ne demande qu'à aider. Elle a pour le faire l'appui de la communauté. Lui manque encore l'assurance que le CRSSS va accepter de s'impliquer directement.

Loi 101: des employés congédiés injustement

◆ (D'après PC) — Parce qu'il n'existe à peu près aucune norme qui précise quand il est nécessaire de

connaître l'anglais pour effectuer une tâche, plusieurs entreprises non syndiquées profitent de

cette lacune de la loi 101 pour se débarrasser de certains travailleurs.

C'est la constatation que fait le président de la Commission de protection de la langue française dans son rapport annuel déposé hier à l'Assemblée nationale.

L'an dernier, le Bureau du commissaire général du travail a reçu 31 plaintes relatives aux articles 45 et 46 de la Charte de la Langue française, soit 6 de plus qu'au cours de l'exercice précédent. Sur ces 31 plaintes, neuf ont été rejetées, et sept se sont soldées par des ordonnances de réintégration, les plaignants ayant fait l'objet d'un congédiement.

"Les chiffres qui précèdent ne reflètent vraisemblablement pas la réalité, souligne M. Cholette, dans ce domaine comme dans bien d'autres, les francophones du Québec ont une longue habitude de la résignation."

Les articles 45 et 46 stipulent qu'il est interdit de congédier, mettre à pied ou rétrograder un employé pour la seule raison qu'il ne parle que le français ou qu'il ne connaît pas suffisamment une autre langue; qu'un employeur ne peut exiger la connaissance d'une langue autre que le français dans l'embauche à moins que la tâche ne nécessite la connaissance de cette autre langue.

Or, comme il n'existe ni norme, ni jurisprudence sur la nécessité de connaître une autre langue, en l'occurrence l'anglais, les entreprises non syndiquées sans programme de formation ont tout le loisir de s'en servir de prétexte pour se débarrasser d'un employé jugé indésirable.

CONFERENCE



L'Ordre de la Rose-Croix A.M.O.R.C. présente une conférence le samedi 20 octobre 1984, à 20 heures, au Holiday Inn Centre-Ville, 395 de la Couronne, Québec. Monsieur Robert Blais sera le conférencier invité. Titre: L'ère du Verseau et l'éducation de la jeunesse.

Entrée: 3,50\$
Informations supplémentaires:
C.P. 112,
Limoulin, Québec G1L 4T8
Tél.: 848-2895

(ANN)

LE SOLEIL et CKCV 1280

vous invitent à une

AVENTURE DANS LES ANTILLES FRANÇAISES

direct de QUÉBEC

LA GUADELOUPE

GAGNEZ un rêve... Les Antilles, les plages ensoleillées, la vie créole... 8 VOYAGES DOUBLES EN PRIX

DÉPARTS les 11 et 18 janvier 1985 incluant: transport aérien, logement, transferts. Séjours d'une semaine.

Si vous désirez accompagner les gagnants au soleil des Antilles pour les voyages des 11 et 18 janvier 1985, réservez maintenant chez

VOYAGES LAURIER
Détenant d'un permis du Québec

Place Laurier tél.: 659-1330
Beauport tél.: 663-2655
Les Saules tél.: 872-5817

Prix: **699\$***

Le voyage comprend: avion, hôtel, transferts (possibilité d'extension)
* prix par personne en occupation double

Comment participer:

- Remplir le coupon de participation publié dans Le Soleil du 22 septembre jusqu'au 16 novembre et faites-le parvenir à l'adresse indiquée.
- Chaque jour, CKCV pigera 6 coupons de participation. Les noms des personnes seront mentionnés en ondes et celles-ci devront téléphoner à CKCV dans les cinq (5) minutes suivantes pour être éligibles au tirage du voyage chaque vendredi.

Les personnes qui auront téléphoné dans les cinq (5) minutes recevront un bon d'achat de 25\$ chez Sears.

UN FOUR MICRO-ONDES GE sera également attribué par semaine.

RÈGLEMENTS:

Le concours débute le 22 septembre et se termine le 16 novembre. L'attribution des prix se fera les 28 septembre, 5, 12, 19, 26 octobre, 2, 9 et 16 novembre. Les droits exigibles en vertu des concours publicitaires ont été payés par le Soleil et CKCV. Voyages non échangeables, non remboursables, ni cessibles. Éligibilité 18 ans. Les employés du Soleil, de CKCV, Voyages Laurier et Les Tours Solvac ne peuvent participer à ce concours. Si vous avez déjà réservé votre place et que vous êtes gagnant l'on vous remboursera. Un litige quant à la conduite et à l'attribution des prix de ce concours peut être soumis à la Régie des Loteries et courses du Québec. Seul les coupons du Soleil sont valides. Aucune reproduction ne sera acceptée. Règlements disponibles au Soleil, CKCV et Voyages Laurier.

* Les abonné(e)s du Soleil verront leur chance doubler avec un coupon de participation boni déposé dans le baril.

Pour participer, remplissez ce coupon et faites-le parvenir à:

CONCOURS "Aventure dans les Antilles françaises"
CKCV - 800, Place d'Youville, suite 2100, Québec G1R 4W7

Nom.....
Adresse.....
Tél.:..... Code postal.....

Une collaboration de les tours SOL-VAC

Miracle Mart

QUAND LES ENFANTS IRONT SONNER À VOTRE PORTE, PRÉSENTEZ-LEURS CES DÉLICIEUSES FRIANDISES D'HALLOWEEN!

2.29

Le nécessaire d'Halloween a tout ce dont vous avez besoin pour cette soirée inoubliable.

3.99

Le nécessaire d'Halloween a tout ce dont vous avez besoin pour cette soirée inoubliable.

Mini-raisons Sun Maid... toujours appréciés.

1.29

1.99

Gommes Rain-blo. Paquet de 240.

2.49

Bubble Yum. Sac de 18.

99¢

Gommes "Citrouille".

Miracle Mart

vous comprend

Prix en vigueur jusqu'au 20 octobre 1984.

Procycle: retour au travail, dimanche

♦ SAINT-GEORGES — Les quelque 425 employés syndiqués de la compagnie Procycle Inc., de Saint-Georges de Beauce, devenue le plus important fabricant de bicyclettes au Canada, seront de retour au travail dès dimanche soir à

minuit, après un lock-out de la compagnie d'une durée de 18 jours.

par Paul-Henri DROUIN

C'est dans une proportion de 82 pour 100 que ces travailleurs mem-

bres du Syndicat indépendant des salariés de Procycle Inc., affilié au Service de gestion syndicale Lapiere & Parent Associés ont accepté la recommandation du conciliateur Jacques Bégin pour le renouvellement d'un contrat d'une

durée de deux ans.

Sur une participation de 270 employés syndiqués à l'assemblée générale tenue hier, a indiqué au SOLEIL, le négociateur syndical M. Robert Lapiere, le résultat du vote a été de 304 en faveur de la re-

commandation du conciliateur et de 66 contre.

La nouvelle entente qui prendra fin le 1er septembre 1986 accorde des augmentations de salaire de \$0.45 l'heure avec effet rétroactif au 1er septembre dernier, et de \$0.40 l'heure pour la dernière année du contrat. Ceci représente une augmentation de 6.1 pour 100 la première année et de 5.1 pour 100 la dernière année du contrat.

Quoique satisfait de ce règlement, le négociateur syndical M. Robert Lapiere déplore toutefois que le

salaire de base chez Procycle Inc. ne soit pas plus élevé si l'on considère que le salaire moyen sera de \$7.85 l'heure avec la nouvelle entente.

Pour sa part, M. Raymond Dutil, président du groupe Procycle Inc., s'est dit satisfait qu'une entente soit intervenue entre les deux parties et a mentionné que dès dimanche soir à minuit l'usine sera en opération.

Rappelons que l'entreprise Procycle Inc., de Saint-Georges de Beauce, a un volume de fabrication annuel de plus d'un demi-million de bicyclettes.

Les 28 et 29 octobre à CHRC

Une émission spéciale sur les élections municipales

♦ L'animateur André Arthur agira comme modérateur lors des débats mettant en présence les candidats à la mairie de Charlesbourg et de Beauport, sur les ondes du poste CHRC, les 28 et 29 octobre.

par Marcel COLLARD

Selon la recherchiste Lise Robitaille, de CHRC, les partis municipaux ont tous confirmé leur participation à ces émissions de deux heures, pendant lesquelles les citoyens pourront adresser leurs questions aux candidats.

En direct de l'auditorium de l'école polyvalente de Charlesbourg, de 19h à 21h, le dimanche 28 octobre, seront confrontés les programmes du

Parti civique, nouvellement formé et représenté par M. Ralph Mercier, ainsi que le parti de l'Action municipale, dirigé par le maire sortant, Me Pierre Bernier.

Le lendemain, 29 octobre à la même heure, de l'auditorium Samuel-de-Champlain, à Beauport, trois partis auront à répondre de leurs engagements, soit Me Pierre Gaudreau, du Parti municipal de Beauport, M. Jacques Langlois, du Réveil de Beauport et le Dr Gaston Tremblay du Parti civique de Beauport.

Selon le protocole établi, on procédera au tirage au sort pour déterminer l'ordre dans lequel les candidats seront interrogés par l'animateur et par les citoyens. On procédera ensuite dans l'ordre inverse pour donner l'occasion aux candidats de conclure.

La Chambre de commerce de Sainte-Foy témoigne de son nouveau dynamisme

♦ La Chambre de commerce de Sainte-Foy estime être devenue plus que le "beau club social" dont parlait le maire Louis-Marie Lavoie il y a deux ans!

par Marie CAOINETTE

Les dossiers sur la table témoignent du nouveau dynamisme du groupe, de dire son président actuel, l'urbaniste Pierre Aubé, du groupe-conseil Roche.

Au nombre des préoccupations de la chambre; être à l'écoute des citoyens dans les dossiers de l'usine d'épuration des eaux usées et la relance du projet de rénovation de la gare ferroviaire de Sainte-Foy!

Du premier dossier, le président Pierre Aubé dira, au cours d'une entrevue accordée à l'occasion des "Retrouvailles" annuelles des mem-

bres qui avaient lieu hier soir, que la chambre prendra position après avoir entendu les citoyens.

Dans le dossier de la petite gare à trains de Sainte-Foy, M. Aubé estime que "la situation actuelle est dégueulasse" et qu'il faut de toute évidence une gare à Sainte-Foy. Le président ne penche pas cependant en faveur d'une seconde gare intermodale. "Reste à établir comment l'aménagement de cette gare devrait être fait..."

Au plan du rayonnement régional, la Chambre de Sainte-Foy entend encore faire parler d'elle cette année avec des Fidèles (seconde édition) plus grandioses que l'an dernier. On fêtera aussi, au moment des Fidèles, les 30 ans d'existence de la Chambre de commerce de Sainte-Foy.

La liste des invités des luncs-rencontres contiendra, cette année encore, des noms prestigieux et l'organisme tentera même l'impossible: tenter de convaincre l'honorable premier ministre Brian Mulroney de prendre la parole à cette tribune, comme il aurait dû le faire plus tôt, au cours de la campagne électorale, s'il ne s'était pas désisté!

Signalons encore au bilan récent de l'organisme qu'il faisait partie du regroupement d'opposants au départ de SOQUEM, une société d'Etat qui était établie à Sainte-Foy depuis 18 ans.

Au niveau interne, la Chambre de commerce cherchera à faire passer le nombre de ses membres de 400 à 500 personnes. On tentera de recruter surtout des commerçants, des femmes et de jeunes hommes d'affaires. "La chambre compte une participation très forte de professionnels comparativement aux gens du milieu du commerce", signale le président.

Enfin dans le cadre de la semaine de la PME, la semaine prochaine, la chambre invite ses membres à visiter les installations de GEN-TEC et du CRIQ dans les parcs industriels de Sainte-Foy, le 24 octobre.



Le Soleil, Roland Marcoux
André Arthur consacrera deux heures d'antennes aux candidats à la mairie de Charlesbourg et de Beauport. L'animateur agira comme modérateur lors des discussions.

Le conflit s'envenime à l'hôpital Saint-Julien

♦ THETFORD-MINES — Le conflit qui persiste à l'hôpital psychiatrique Saint-Julien de Saint-Ferdinand-d'Halifax, où les 717 employés syndiqués (CSN) sont illégalement en grève depuis lundi, prendra de l'ampleur au cours des prochaines heures.

par Fortunat MARCOUX
du bureau du Soleil

Le président de la Fédération des affaires sociales, M. Yves Lessard, interviendra dans le dossier cet après-midi par le biais d'une conférence de presse qu'il donnera à Saint-Ferdinand. Un grave malaise subsiste dans plusieurs hôpitaux où des restrictions budgétaires entraînent des abolitions de postes.

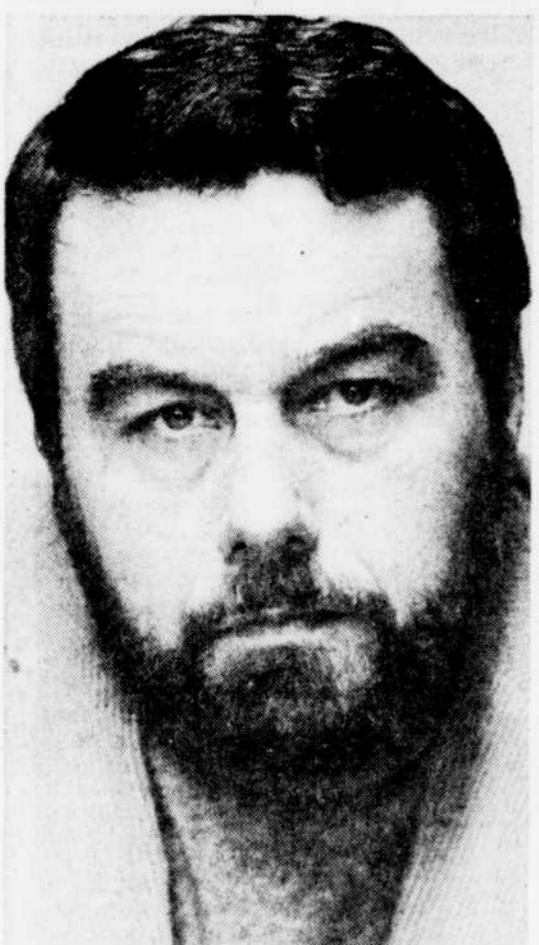
D'autre part, les différents syndicats affiliés à la CSN dans la région organisent une grande manifestation qui se déroulera devant l'hôpital demain après-midi.

Entre-temps, la situation n'a guère évolué. Les syndiqués défient

toujours l'injonction interlocutoire provisoire émise par le juge Yvan Gagnon, de la cour supérieure, en fin de soirée lundi, laquelle les enjoignait de retourner au travail sans délai. Ils exigent que l'employeur satisfasse à leur demande avant de lever les lignes de piquetage alors que la direction de l'institution refuse de reprendre les négociations tant et aussi longtemps que les employés seront dans l'illégalité.

Le conflit porte sur la coupure de 10 postes d'infirmières auxiliaires. Les grévistes ont autorisé leur syndicat à emprunter jusqu'à \$100,000 pour livrer cette bataille.

Un calme plat règne sur les piquets de grève. Une quinzaine de policiers de la Sûreté du Québec sont sur place pour assurer la livraison des marchandises ainsi que la rentrée et la sortie des 80 cadres et infirmières professionnels qui assurent les services essentiels aux 736 patients de l'institution. La direction de l'hôpital soutient qu'elle contrôle bien la situation.



Le Soleil, Roland Marcoux
M. Pierre Aubé, président de la Chambre de commerce de Sainte-Foy.

Je fais mon marché à bon marché! Parce que...

MAI, JE LIS LE SOLEIL TOUS LES JOURS!

abonnement: 647.3333

LA BAIE Pleins feux

Charles of the Ritz redéfinit les soins-beauté



Ravivez votre visage, brillez d'un éclat radieux grâce à la gamme Prescrisoins de Charles of the Ritz. Découvrez ces produits susceptibles de mettre en valeur votre vitalité automnale et de révéler votre peau dans toute sa beauté. Redéfinissez vos normes en soins-beauté... avec l'aide des Prescrisoins de Charles of the Ritz!

- De la gamme Prescrisoins à la Baie:
- Correcteur zones fragiles 15.00 ch. 10 mL
 - Base hydratante équilibrante 14.50 ch. 60 mL
 - Base régulatrice ligne médiane 14.50 ch. 60 mL
 - Crème équilibrante 16.50 ch. 40 mL

Offre spéciale! Avec tout achat de 10.00 ou plus de produits Prescrisoins de Charles of the Ritz à la Baie, vous pourrez vous procurer pour 19.50 le coffret JEUX DE COULEURS, contenant: 4 vernis à ongles, 2 rouges à lèvres, un mascara cils-velours et une eau de toilette en vaporisateur 11 mL. (Valeur totale de 59.50).



Commandes téléphoniques: 627-5922 La Capitale ou 627-5959 Place Laurier. Produits de beauté, rayon 240. En vigueur jusqu'au 27 octobre.

la Baie
DEMANDEZ-NOUS N'IMPORTE QUOI... OU PRESQUE, À LA BAIE!

demain samedi

VOYEZ LES CAHIERS PUBLICITAIRES DE

CLUB AUTOMOBILE

SEARS

BONIMART

EATON

INSÉRÉS DANS CE JOURNAL

LES BALADES DU DIMANCHE AU PAYS DE L'ERABLE

Partez à la découverte de 5 régions pittoresques et courez la chance de remporter de magnifiques prix.

MONTMAGNY-L'ISLET — 21 octobre

A gagner: une fin de semaine au Manoir des Erables.

GAGNANT DE LA BALADE DE BELLECHASSE DU 23 SEPTEMBRE: Monsieur André Hébert, 15, Ph.-Beaubien, Lauzon, ira passer une fin de semaine au Manoir du Lac-Étchemin.

GAGNANTE DE LA BALADE EN BEAUCE DU 30 SEPTEMBRE: Madame Claude Delisle, 2844, boul. Liégeois, Ste-Foy, ira passer une fin de semaine à l'auberge-motel Benedict-Arnold.

GAGNANT DE LA BALADE DE LOTBINIÈRE DU 7 OCTOBRE: Monsieur Harold Bergeron, 27, rue Principale, St-Apollinaire, ira passer une fin de semaine au Manoir de Tilly.

GAGNANT DE LA BALADE DE LEVIS DU 14 OCTOBRE: Madame Hélène Léger, 2, rue Godbout, St-Romuald, ira souper au restaurant Les Belles Amours à Saint-Jean-Christostome.

25 livres de recettes "CUISINE TRADITIONNELLE DU PAYS DE L'ERABLE" seront remis chaque semaine.

Coupons de participation et règlements disponibles dans les stations Ultramar participantes.

LE SOLEIL CFLS Ultramar

Une collaboration

Pour renseignements: Association Touristique du Pays de l'Erable 831-4411

LA VIE COMMUNAUTAIRE

par Tom FRÉCHETTE
Tel.: 647-3361

Atelier-santé

Le journaliste du SOLEIL Paul Roux tiendra une séance d'information sur un atelier-santé reposant sur des techniques de relaxation, de méditation et d'auto-massage, lundi à 19h30, au 343 rue Saint-Jean. L'entrée sera libre. Renseignements: 524-3642.

Causeries

● Luc Folsy fera voir le parc des îles Mingan sur la Basse-Côte-Nord à la réunion de la Société linnéenne du Québec, mardi à 20h, à l'amphithéâtre de l'Aquarium de Québec. Détails: 622-0293.

● Le cercle Cervantès-Camoens présentera une causerie en portugais sur Guine Bissau, lundi, à 20h30, au pavillon de Koninck de l'université Laval. Détails: Jeannine Plante à 661-0478.

● Le géographe Louis-Edmond Hamelin parlera des mythes d'Anticosti à la réunion de la Société d'étude et de conférences, mardi à 19h30, au manoir Montmorency.

Collecte de sang

La Croix-Rouge tiendra une collecte de sang lundi et mardi de 14h à 17h et de 19h à 21h, au Danubie Bleu de Sainte-Marie de Beauce. Renseignements: Michèle de Bellefeuille, à 687-5062.

Écriture

La Fédération québécoise du loisir littéraire tiendra une séance d'écriture mardi à 19h30, au café Jasmin, 100 rue Saint-Jean, à Québec. Détails: Denise Roy à 694-1298.

Exposition

Une exposition d'œuvres artisanales réalisées par les bénéficiaires du Pavillonnement, de l'Hébergement et du Centre-jour aura lieu du 21 au 26 octobre, de 11h à 16h, au pavillon Saint-Charles de Limoilou, 730, sur la 8e Avenue. Détails: 529-6571 (local 273).

Femmes

Le Centre international des femmes de Québec organise pour les femmes immigrantes et québécoises un souper communautaire pour mardi à 18h30, au local 120, du 265 rue de la Couronne. Chacune apporte son plat. Renseignements: 524-4982 ou 524-7801.

Jeux d'enfants

Les jeunes de 3 à 6 ans peuvent apprendre la langue anglaise en s'amusant avec des clowns, des marionnettes et des animaux savants comme professeurs, les mardis et jeudis matin, au YMCA de Québec, 835, boulevard Saint-Cyrille ouest. Détails: 527-2518.

Marché aux puces

● Le Cercle des fermières de Sainte-Bernadette tiendra un marché aux puces demain de 13h à 22h et dimanche de 10h à 17h, au centre communautaire de Sainte-Bernadette, au sous-sol de l'église.

● La Saint-Vincent-de-Paul de Saint-André, à Neufchâtel organise un marché aux puces pour demain de 9h à 21h et dimanche de 9h à 16h, au sous-sol de l'église paroissiale, 115 boulevard Savard.

Messe et concert

Une messe, un concert par le ténor Jean-Marc Campagna, un mini-témoignage et un goûter auront lieu dimanche à 20h, à la chapelle de la villa Sainte-Anne 1671, rue Bourg-la-Reine à Charlesbourg. L'entrée sera gratuite. Réservations: 825-2734 ou 661-8083.

Micro-ordinateur

La Société d'informatique amateur du Québec offre aux adultes de 16 ans et plus un cours d'introduction à l'informatique, les lundis et mercredis de 19h30 à 22h30, au centre communautaire de Sainte-Foy, 990 Place-de-Ville. Détails: 659-5590.

Québec reçoit une mention honorable pour la qualité d'une de ses brochures

◆ La ville de Québec vient de recevoir une mention honorable de l'Association des communicateurs municipaux du Québec pour une publication intitulée "Vieux-Québec basse ville, une invitation à la renaissance d'un quartier".

Cette distinction a été remise à la ville de Québec dans le cadre du congrès annuel de cet organisme initiateur de ce prix dit Plume d'or d'excellence. Signalons que ce prix est nouveau et que c'est la première fois qu'il est décerné.

En décidant du bénéficiaire de ce prix, les membres du jury ont remarqué une qualité graphique visuelle et rédactionnelle où presque tout a été pensé pour humaniser le document et faciliter la lecture.

Cette brochure "Vieux-Québec basse ville, une invitation à la renaissance d'un quartier" est une production conjointe de trois services municipaux: urbanisme, circulation et transports ainsi que communications. Elle a été distribuée gratuitement à tous les citoyens habitant ce quartier.

On peut se procurer l'ouvrage au coût de \$3 en s'adressant au bureau du greffier, local 313, à l'hôtel de ville même.

Patinage

Des séances gratuites de patinage pour les personnes de l'âge d'or auront lieu les mardis de 14h30 à 15h20, à l'arvédrome de Charlesbourg. Il y en aura aussi pour les enfants d'âge pré-scolaire les lundis et mercredis de 14h30 à 15h20 à l'aréna POC.

Réadaptation

La réunion annuelle du comité de bénéficiaires du centre Cardinal-Villeneuve, centre de réadaptation pour enfants handicapés physiques, donnera aussi lieu à une séance publique d'information, mardi à 19h30, au gymnase du centre. Détails: 653-8766 poste 344.

Thé-rencontre

Le Service d'entraide des veuves du Québec aura un thé-rencontre dimanche à 13h30, au 310 boulevard Langelier. Le notaire Mario Fleury sera le conférencier invité. Détails: 626-2138.

Artisanat

Une exposition d'œuvres artisanales marocaines sera tenue du 20 au 25 octobre dans les vitrines du hall d'entrée numéro 2 du pavillon Pollack. L'entrée sera libre. Détails: 656-2765.

Portes ouvertes

La ville de Québec ouvrira les portes au public du nouveau centre communautaire Lucien-Borne, 100, chemin Sainte-Foy, dimanche à partir de 15h. Renseignements: 694-6046.

Concert-croissant

Le concert-croissant présentera la violoniste Angèle Dubeau dimanche à 10h30, à l'auditorium de la bibliothèque centrale de Québec, rue Saint-Joseph. Détails: 694-6278.

Portneuf

La SQ enquête sur le vol de documents à la MRC

◆ CAP-SANTÉ — La Sûreté du Québec, détachement de Portneuf, a ouvert une enquête relativement à la disparition de documents à l'édifice de la préfecture de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Portneuf, dont les employés sont en grève depuis le 10 août.

Les élus municipaux qui siègent au Conseil des représentants de la MRC ont été avisés de la plainte logée à la SQ, lors de la réunion mensuelle tenue mercredi soir.

Un porte-parole de la police a précisé que la plainte a été logée le 5 octobre et que pour l'instant, il est plus précis de parler de documents égarés ou éparpillés plutôt que de vol.

Les faits

Selon les explications fournies par le préfet de la MRC, M. Paul-Eugène Drolet, la disparition des documents dans les

bureaux du service d'évaluation a été constatée peu de temps après une manifestation des syndiqués.

Le 3 octobre au matin, une ligne de piquetage empêchait le personnel cadre d'entrer au travail, sauf M. Yvan Genest, le secrétaire-trésorier de l'organisme. Un peu plus tard dans la matinée, les grévistes faisaient irruption dans la préfecture et obligeaient M. Genest à quitter les lieux.

Ce dernier croyait avoir verrouillé la porte en quittant la préfecture, mais la serrure aurait été trafiquée de façon à ne plus verrouiller, sans toutefois que puisse s'en rendre compte le détenteur de la clé.

Depuis le début de la grève, la MRC a demandé l'aide des policiers de la SQ à quatre reprises afin de permettre à ses cadres d'entrer au travail.

Une quinzaine des syndiqués ont assisté à la réunion de la MRC, et à deux reprises, le préfet est intervenu pour leur demander de faire un peu moins de bruit. Ils ont finalement quitté la salle au moment de la pause-café et avant que ne soient discutés les sujets les concernant,

dont celui du maintien du régime d'assurance vie et accident des syndiqués, même pendant le conflit.

En septembre, après entente avec le syndicat, la MRC a défrayé sa part et avancé au syndicat les sommes nécessaires afin de défrayer le coût des différents régimes d'assurances.

La grève n'étant toujours pas réglée en octobre et le paiement de la prime d'assurance devant se faire avant la fin du mois, les élus ont à nouveau accepté d'avancer l'argent nécessaire au syndicat, mais ont cette fois posé une condition.

La résolution adoptée concernant le maintien des régimes d'assurances, précise que les syndiqués ne doivent plus empêcher les cadres d'entrer au travail ou tenir des manifestations illégales, sinon l'employeur cessera de payer pour les dits régimes.

Précisons que se tenait hier la deuxième séance de conciliation et que la sécurité d'emploi semble être devenue l'élément clé dans cette négociation devant mener à la signature d'une première convention collective.

LA BAIE Pleins Feux

K-Way. Le grand classique de la mode sportive.



K-Way... le favori des amateurs de confort! Pour le jogging, le ski, la randonnée, etc., K-Way vous offre du prêt-à-porter bien coupé, imperméable et protégeant du vent. Ces modèles, en polyamide doublé ou non, apparaissent en marine, gris ou bleu roi. Tailles 4 à 7 (T.P.M.G.). Alors, par temps froid, par temps doux, équipez-vous en K-Way!

Nouveautés à la Baie

Anorak doublé. Doublure 80% polyester et 20% acrylique. Capuchon et taille à cordon coulissant.

49⁹⁹ ch.

Pantalon doublé. Doublure de polyester matelassée. Taille élastique. Jambes à glissière.

44⁹⁹ ch.

Anorak non doublé. Glissière pleine longueur devant. Capuchon dissimulé. Cordon coulissant à la taille. Se replie dans un petit sac. La Baie, ord. 40,00

29⁹⁹ ch.

Pantalon non doublé. Taille élastique. Jambes à glissière. La Baie, ord. 36,00

27⁹⁹ ch.



Fourre-tout pratique. Un petit extra à notre collection K-Way. Modèle imperméable à glissières, avec petit sac amovible et ceinture en nylon. Bandoulière. Marine ou bleu roi.

11⁹⁹ ch.

Articles de sport, rayon 740. En vigueur jusqu'au 27 octobre.



DEMANDEZ-NOUS N'IMPORTE QUOI... OU PRESQUE, À LA BAIE!

la Baie



Magasiner? C'est aussi nous téléphoner!

627-5922

627-5959

La Capitale

Place Laurier (mail sud-ouest)



La Bibliothèque centrale de prêt aura son siège social à Charny



La BCP à Charny

La construction d'un nouveau siège social pour la BCP de la région de Québec, à Charny, a débuté il y a une vingtaine de jours; mais elle progresse rapidement. Les ministres Clément Richard et Jean Garon, entourés, hier, du maire Marc Lavallée et de MM. Gaston Bilodeau et Normand Bolduc ont jugé inutile de salir la belle pelle chromée.

◆ CHARNY — La Bibliothèque centrale de prêt (BCP) de la région administrative de Québec relocalisera son siège social à Charny, vers la fin de décembre. Les travaux de construction ont été inaugurés officiellement, hier, par le ministre des Affaires culturelles, M. Clément Richard.

par Gilles PEPIN

L'investissement est au montant de \$525,000. L'Office de planification et de développement de Québec contribue pour \$100,000, alors que le ministère des Affaires culturelles a autorisé un emprunt de \$400,000, dont il assumera le service de la dette.

Le président de la BCP de la région de Québec, M. Gaston Bilodeau, a signalé que cette construction était nécessaire depuis quelque temps déjà, puisque le local situé au 3022 du chemin Sainte-Foy, à Québec, n'a pu être agrandi, malgré que la BCP ait connu un développement considérable, au point qu'elle a été contrainte de retarder des adhésions.

Une relocalisation sur la Rive-Sud s'est imposée, notamment en raison de l'intérêt manifesté par plusieurs groupes sur ce territoire et quasi pour des raisons d'ordre démographique et économique. 75 pour 100 des citoyens et des corporations municipales de la région 03 sont au sud du fleuve. Charny, enfin, constitue un centre géographique facilement accessible par toutes les routes principales de la région.

La ville de Charny et la Commission scolaire de Tilly ont collaboré en cédant à la BCP un terrain de 30,000 pieds carrés, à côté de l'école secondaire Les Etchemins, soit à l'extrémité de la 16e Rue nord. La municipalité a promis à la commission scolaire de réaménager le terrain de soccer placé en arrière de la polyvalente.

Réseau complet

Avec cette mise en chantier, le ministère complète l'objectif qu'il s'était fixé de doter les 11 BCP de la province d'infrastructures indispensables au développement de la culture.

Ces BCP desservent des localités de 5,000 habitants et moins, en percevant des municipalités affiliées une contribution équivalant à \$1.32 par citoyen. Environ 80 pour 100 du budget de fonctionnement d'une BCP est financé par le ministère des Affaires culturelles du Québec.

En inaugurant les travaux à Charny, hier, le ministre Clément Richard a reconnu que cette construction pour la BCP de la région de Québec ne sera certes pas un luxe, puisque l'organisme a grandement besoin d'accroître ses ressources.

Malgré maintes difficultés, cette BCP est celle qui a connu la plus forte croissance et qui a aussi le plus grand potentiel d'expansion.

Soixante-deux bibliothèques locales desservent actuellement 110,000 habitants de 78 municipalités affiliées; ce qui représente le tiers du potentiel régional. En 1983-1984, par exemple, la BCP de Québec a fait 392,000 prêts de livres et autres biens culturels, tels que disques, cassettes, reproductions d'oeuvres d'art. Soixante-six spectacles ont aussi été présentés.

La croissance n'est pas près de ralentir, puisque 40 municipalités sont actuellement en attente de service, a confié le président Bilodeau.

Les effectifs, de 14 employés présentement, pourront être augmentés à 26, quand la BCP aura atteint son plein développement. L'organisme a un budget au montant de quelque \$860,000 pour l'année 1984-1985. De ce montant, \$60,600 serviront à payer le mobilier du nouveau siège social de 10,000 pieds carrés.



Exposition de photos

Le photographe professionnel, Michel Paquet, de Saint-Joseph de Beauce, exposera au centre commercial "Les halles du palais" de Saint-Joseph, jusqu'à demain soir. Il s'agit de portraits exécutés avec un style personnel, de photos de mariage, d'anciennes restaurées et de travaux réalisés dans le domaine commercial, industriel et publicitaire. M. Paquet qui a 12 ans d'expérience en photographie sera sur place et répondra aux questions qui lui seront posées par les visiteurs.

ITT-Rayonier: production de papier satiné à l'étude

◆ MONTREAL (d'après PC) — L'usine de ITT-Rayonier à Port-Cartier pourrait reprendre du service dans la fabrication de papier satiné. Le projet est le dernier en liste d'une longue série d'espoirs, jusqu'à maintenant déçus, de voir revivre cette usine fermée depuis cinq ans.

La population de Port-Cartier en a ras-le-bol de voir annoncer, puis échouer les projets de relance, de ce qui était le plus gros employeur de la ville avec l'usine de bouletage de Sidbec-Normines, maintenant louée à Québec Cartier Mining. Aussi, ce nouvel effort sera-t-il accueilli avec un mélange de scepticisme et d'anxiété.

Séref, la Société de récupération et d'exploitation forestière de la Côte Nord, un organisme à but non lucratif composé d'anciens employés de Rayonier, forme le noyau d'un groupe d'infatigables qui s'accrochent désespérément à l'idée de diversifier la mono-économie régionale, tragiquement dépendante du fer. Seule la Quebec North Shore opère une usine de papier journal à Baie-Comeau.

Séref a confié aux consultants Woods Gordon, affiliés à la maison Arthur Young International, le mandat d'identifier un produit que l'usine de Port-Cartier pourrait fabriquer avec profit et jouissant d'un marché en forte expansion, ce qui serait le cas du papier satiné. Woods Gordon a également contacté un fabricant américain et plusieurs scandinaves, afin de savoir s'ils seraient intéressés par un projet conjoint sur la Côte Nord, avec Rexfor notamment. Un rapport préliminaire a été remis et le document final est attendu d'ici peu. L'étude aura coûté \$200,000.

Une femme de l'Ange-Gardien reçoit un prix

◆ OTTAWA (PC) — Mme Azilda Marchand, de L'Ange-Gardien, a obtenu hier avec quatre autres Canadiennes le Prix des Personnes.

C'est Madame le gouverneur général Jeanne Sauvé qui a remis le prix à Mme Marchand, ainsi qu'à la poétesse Dorothy Livesey, de Galiano Island, en Colombie-Britannique; Gert Beadle, de Thunder Bay en Ontario; Sybil Shack, de Winnipeg; et Norah Toole, de Castalia, au Nouveau-Brunswick.

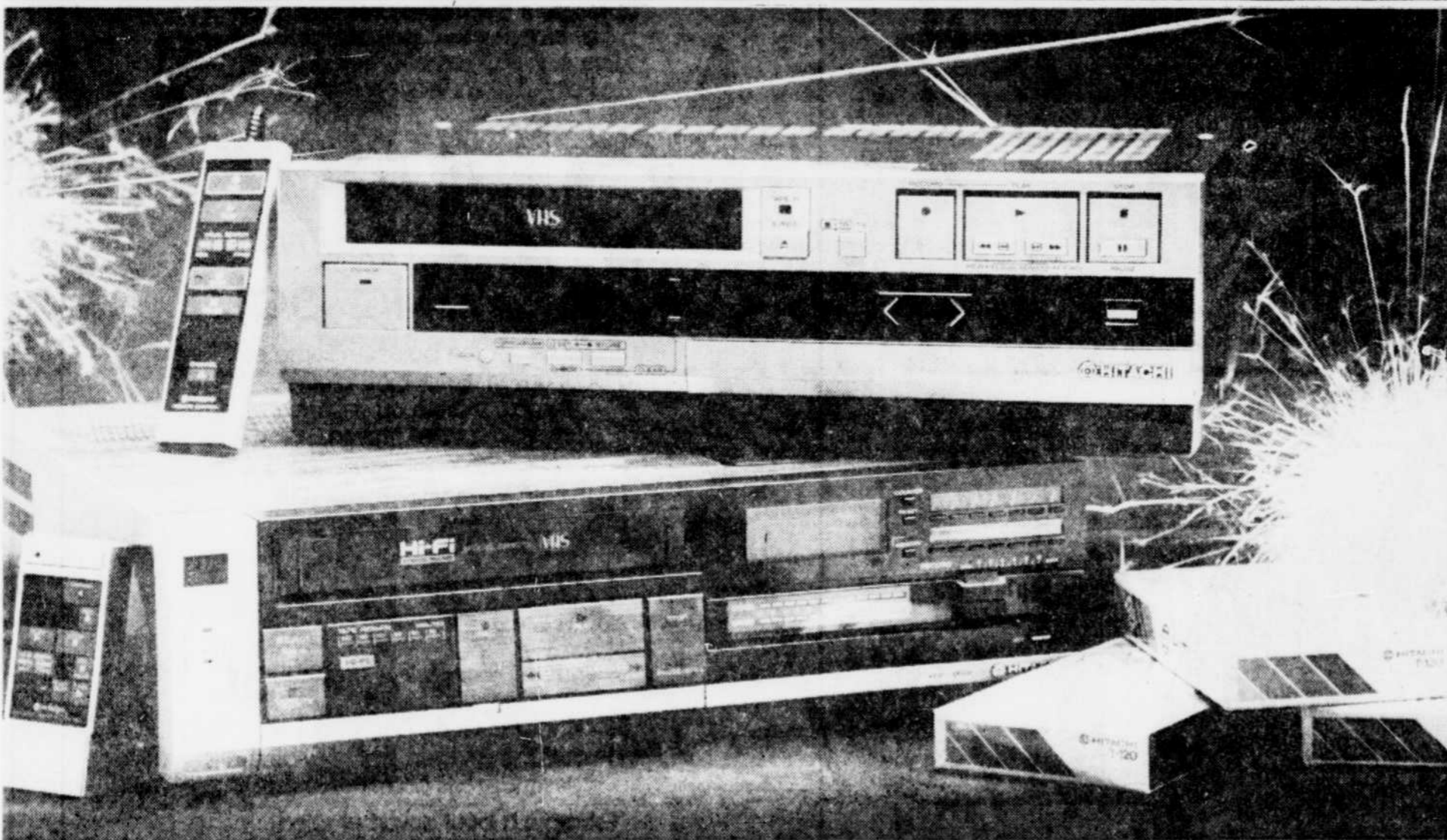
Toutes ces femmes se sont illustrées par leurs efforts en vue d'améliorer le statut de la femme au Canada. Le Prix des Personnes est ainsi nommé en souvenir d'une décision juridique rendue en 1929 et reconnaissant que les femmes étaient des "personnes" telles que définies dans la constitution, leur accordant ainsi le droit d'être nommées au Sénat.

Mme Marchand a été présidente de l'Union catholique des femmes rurales et est une des fondatrices de l'Association des femmes pour une intervention sociale et éducative.

Mme Livesey a déjà remporté la médaille du gouverneur général pour son oeuvre poétique, en 1944 et 1947; Mme Beadle a été la première présidente de Crisis Homes Inc. '76, une association venant en aide aux femmes battues; Mme Shack a lutté afin que les enseignantes obtiennent des salaires égaux à ceux des instituteurs; et Mme Norah Toole a contribué à la mise sur pied du groupe Voice of Women, de Fredericton.

LA BAIE Pleins Feux

Nous avons le magnétoscope Hitachi qui vous convient!



Modèle VHS à 5 têtes à son haute-fidélité et télécommande 12 fonctions sans fil. Charmez vos oreilles avec un son haute-fidélité, et appréciez la grande netteté des images, même en commande d'effets spéciaux! Appareil à 5 têtes (3 vidéo et 2 audio) avec lequel vous pouvez programmer l'enregistrement de 5 émissions, 14 jours à l'avance. Peut recevoir jusqu'à 105 canaux (selon réception). Modèle VT 88 A.

1299⁰⁰ ch.

Modèle VHS à chargement frontal à télécommande avec fil. Incroyable, toutes ces heures de divertissement! Programmez l'enregistrement de 4 de vos émissions favorites et ce, 14 jours à l'avance. Télécommande 10 fonctions, dont l'exploration de la bande, arrêt pour image fixe, rebobinage automatique et enregistrement instantané. Modèle VT 30 A.

599⁰⁰ ch.

Vidécassette VHS Hitachi Enregistre jusqu'à 6 heures de vos émissions préférées! Modèle T-120.

10⁹⁹ ch.

Commandes téléphoniques: 627-5922 (La Capitale) Téléviseurs et magnétoscopes, rayon 681. En vigueur jusqu'au 27 octobre. et 627-5959 (Place Laurier)

DEMANDEZ-NOUS N'IMPORTE QUOI... OU PRESQUE, À LA BAIE!



Jusqu'au 17 nov. Les Centres des Grands Brûlés du Québec ont besoin de vous!

Vous pourriez gagner un des 10 prix d'une valeur de \$20,000, chacun. Chaque billet de \$2 vous donne une chance de gagner \$20,000 échangeable contre de la marchandise à n'importe quel magasin la Baie du Québec. Le montant total de la vente des billets sera versé aux Centres des Grands Brûlés.

Procurez-vous maintenant vos billets de \$2, au Service à la Clientèle de n'importe quel magasin la Baie du Québec. Vous trouverez les conditions et règlements du concours au verso des billets. Le tirage aura lieu le 22 nov. 1984 à 18h au Centre de Formation des pompiers.



CORRECTIONS

Veuillez prendre note des corrections suivantes à apporter au cahier publicitaire "VENTE MAISON", publié par la Baie le 17 octobre 1984.

- Page 16 — **Fox à microondes Beumark.** On aurait dû lire dans les caractéristiques énumérées et dans la description: "sonde thermique" (au lieu de thermomètre à viande) et "cuisson uniforme automatique" (au lieu de tournebroche automatique).
- Page 17 — **Les congélateurs Beumark.** Les photographies ont été inversées.
- Page 35 — **L'étagère à 3 pièces à 795\$** est aussi disponible à l'unité, mais sur commande spéciale seulement.
- Page 37 — **article C** — Table à plateau de bois massif. On aurait dû lire: "table avec 1 rallonge".
- Page 40 — **Canapé-lit Simmons.** Le prix aurait dû se lire: 649\$. Ce canapé-lit est aussi disponible dans les tons de rose et caramel. Nos excuses pour ces inconvéniants.

Aujourd'hui et demain

250 spécialistes à un congrès sur la famille

◆ Le congrès annuel de l'Institut d'histoire de l'Amérique française se déroule, cette année, à Québec à l'hôtel Loews Concorde aujourd'hui et demain.

par Monique DUVAL

Le thème est le suivant: "La famille dans l'Amérique française" et pour en discuter se réuniront quelque 250 spécialistes venus des différentes provinces canadiennes, des États-Unis et de France.

Dans le domaine de l'histoire, comme partout ailleurs, on est rendu à l'ère de l'informatique et ce sera le sujet du premier volet du congrès. L'historien et l'informatique; politique et coopération englobant plusieurs thèmes: femmes, famille et production domestique, liens entre l'histoire et la généalogie, vie conjugale et vie familiale, normes et écarts, étudiants

et professeurs, médecine au 19e siècle.

Un deuxième sujet d'étude et de discussion concerne la pratique de l'histoire de la famille avec ce que cela suppose comme bilan et perspectives. Des exposés seront présentés par Mme Martine Segalen du CNRS, Mme Tamara Haveren, de Harvard, M. Gérard Bouchard, de l'université du Québec à Chicoutimi et M. Chad Gaffield, de l'université de Victoria, en Colombie-Britannique. Voilà pour aujourd'hui.

Demain, on étudiera les questions touchant la famille et l'héritage à quoi se greffent la famille, parenté et colonisation en Nouvelle-France, la famille dans les politiques gouvernementales, l'évolution du comportement démographique des familles, femme et famille rurale, dimension démographique et sociale des choix matrimoniaux,

transmission et reproduction sociale, famille et industrie, vie quotidienne des femmes dans la famille.

Le président du congrès est le

professeur Réal Bélanger, de l'université Laval. Ce congrès est accessible non seulement aux membres de l'Institut d'histoire de l'A-

mérique française mais aux étudiants et à toutes les personnes intéressées à l'histoire de la famille.

Pour informations: M. André Des-

martis directeur de l'information à l'université Laval 656-2572 ou M. Réal Bélanger, département d'histoire 656-7357 ou 656-5130.

Un document qui dicte de nouvelles règles sur la féminisation des textes

◆ RIMOUSKI — Même si vous faites partie de cette génération heureuse qui, autrefois, a appris à lire et à écrire grâce à l'inlassable dévouement de quelques maîtresses d'école, oubliez ça. Le mot "maîtresse", jugé péjoratif, doit disparaître de votre vocabulaire. C'est dommage mais c'est ainsi.

par Jean Didier FESSOU
du bureau du Soleil

Depuis quelques années, surtout

depuis l'adoption de la loi 101, tout le monde s'évertue à franciser notre langue et à féminiser le vocabulaire. La belle province ne compte plus ses petits Vaugelas en puissance.

Parfois les résultats sont intéressants. Parfois les résultats sont décevants. Mais toujours ils sont surprenants.

Cette fois-ci il ne s'agit pas de hambourgeois ou de chiens chauds, encore moins d'auteure ou de cheffe.

Il s'agit d'un petit document intitulé "La féminisation des textes" et distribué par le Syndicat de l'enseignement de la région de la Mitis à ses membres.

Il y est dit que, depuis le 1er juin, "la pratique de mettre le féminin entre parenthèses doit être remplacée par celle d'utiliser conjointement et dans l'ordre le genre féminin et le genre masculin".

Exemple: "La salariée ou le salarié mis à pied..."

Suit une liste de mots masculins et leur corollaire féminin. C'est ainsi que le féminin du mot "maître" est devenu "une maîtresse". Tant pis pour ceux qui croyaient que c'était "maîtresse".

Sauf que ça fait un petit quelque chose au coeur quand pendant 35 ans on a cru que c'était une "maîtresse" qui vous avait appris à lire et à écrire, autrefois. Ainsi va la vie...



la Baie

Le pied de tous les jours...

Pour le bureau et pour les courses, optez pour ces chaussures pratiques et inventives... à prix budget! Empeigne et semelle synthétiques. Pointures 6 à 9 avec demies.

24⁹⁹ la pai.

Chaussure à talon bas compensé et à bout ouvert. Empeigne ajourée. En noir, marine ou gris. Escarpin à talon moyen, avec détail tressé sur l'empeigne. En noir, brun, bourgogne ou gris.

22⁹⁹ la pai.

Escarpin deux tons, à bout ouvert et talon haut. En noir/brun, marine/bleu gris ou gris foncé/gris pâle. (Baymart). Escarpin à bout ouvert et talon nouveau. Empeigne joliment découpée. En verni noir, gris, bleu ou rouge. (Baymart). Achats en magasin seulement. Chaussures pour dames, rayon 262 et chaussures Baymart, rayon 835.

Participez à notre **CONCOURS AUBAINES À CHAUSSER** ... et vous pourriez gagner un voyage d'une semaine pour deux à Orlando, Floride. Gracieuseté des Voyages la Baie et d'Air Canada-Touram. Valeur approximative de \$1000. Coupons de participation et règlements, aux bureaux Voyages la Baie de certains de nos magasins, et dans nos rayons chaussures pour hommes et femmes.

Aubaines à chausser
... jusqu'au 27 octobre

DEMANDEZ-NOUS N'IMPORTE QUOI... OU PRESQUE, À LA BAIE!

Jusqu'au 17 nov.
Les Centres des
Grands Brûlés du Québec
ont besoin de vous!

Vous pourriez gagner un des 10 prix d'une valeur de \$20,000, chacun. Chaque billet de \$2 vous donne une chance de gagner \$20,000, échangeable contre de la marchandise à n'importe quel magasin la Baie du Québec. Le montant total de la vente des billets sera versé aux Centres des Grands Brûlés.

Procurez-vous maintenant vos billets de \$2 au Service à la Clientèle de n'importe quel magasin la Baie du Québec. Vous trouverez les conditions et règlements du concours au verso des billets. Le tirage aura lieu le 22 nov. 1984 à 18h au Centre de Formation des pompiers.